

Projets d'éducation publique

Autor(en): **Savary, Jules / Girard, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **15 (1924)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Projets d'éducation publique.

La Révolution française et les guerres qui la suivirent provoquèrent un ébranlement des esprits assez semblable à celui dont nous sommes aujourd'hui les témoins. Comme dans toutes les périodes troublées, on vit le salut de la société dans une meilleure éducation donnée à la jeunesse.

Lorsque l'ancienne Confédération suisse s'écroula et que, sur ses ruines, s'éleva la République une et indivisible, les questions scolaires prirent une place prépondérante dans les préoccupations des citoyens et des magistrats. L'attention générale avait d'ailleurs été attirée déjà de ce côté-là par les écrits de Rousseau et de Pestalozzi, par les discussions de la Société Helvétique.

D'autre part, le membre du Directoire chargé du ministère des arts et des sciences était homme à ne pas reculer devant les innovations les plus hardies. Philippe-Albert Stapfer, originaire de Brugg, mais né à Berne le 12 septembre 1766, appartenait à une famille de pasteurs. Après de bonnes études, il enseigna la théologie dans sa ville natale de 1792 à 1798. A l'âge de 32 ans, il fut appelé à présider à toute l'organisation de l'instruction publique dans la Suisse unifiée. Il était de taille à accomplir cette tâche : « la noblesse du caractère égalait chez lui l'élévation des vues et l'étendue des connaissances ¹ ».

¹ ALEXANDRE DAGUET : *Le père Girard et son temps*, p. 47. — Stapfer n'occupa son poste que deux ans à peine. En juillet 1800, il était déjà envoyé à Paris comme ambassadeur. C'est là qu'il mourut en 1840. Voir notice d'Alexandre Vinet, en tête des *Mélanges politiques, littéraires et religieux de Stapfer* (2 vol. Paris 1884).

Avant de mettre la main à l'œuvre, Stapfer adressa un appel à tous ceux qui auraient quelque projet à lui soumettre. Une vingtaine de mémoires lui parvinrent.

Le premier et le plus étendu était dû à la plume d'un cordelier fribourgeois, le père Girard ¹.

Son exposé n'échappe pas à certains défauts de l'époque : il est parfois un peu déclamatoire ; çà et là la pensée pourrait être exprimée plus clairement ; ailleurs, il nous emporte en pleine utopie, — il ne faut pas oublier que ces pages furent écrites en quelques jours. — Mais telles qu'elles se présentent à nous, elles sont dignes encore d'éveiller et de retenir notre intérêt.

Au moment où, après les dures expériences que le monde vient de faire, on se demande de tous côtés comment il faut s'y prendre pour élever une génération meilleure ; il ne sera pas inutile d'écouter la voix de l'un des plus grands éducateurs de notre pays.

Jusqu'en 1893, le projet d'éducation a dormi dans les archives fédérales. Un juriste, le Dr Carl Hilty, l'en a tiré alors pour l'insérer, en appendice, dans l'un des volumes de son Politisches Jahrbuch des Schweizerischen Eidgenossenschaft, où nul ne songeait à l'aller chercher. Il nous a paru qu'il appartenait à l'Annuaire de mettre ce document à la portée des hommes d'école d'aujourd'hui.

Il ne sera pas sans intérêt non plus de jeter un coup d'œil sur les autres projets qui parvinrent à Stapfer et qui se trouvent réunis dans un gros in-folio de la Bibliothèque nationale². On pourra constater que s'ils se ressemblent par le patriotisme ardent et la constante préoccupation de préparer à la Suisse nouvelle des citoyens dignes de ce nom, ces documents ne laissent pas de nous offrir des suggestions originales.

J. S.

¹ Le Père Girard (1765-1850) est surtout connu par l'admirable impulsion qu'il donna aux écoles de Fribourg et par « son Cours éducatif de langue maternelle ». Voir « l'École primaire fribourgeoise sous la République helvétique », par EUG. DEVAUD. — Fribourg, imprimerie St-Paul, 1905.

² Archives fédérales, n° 1422.

Projet d'éducation publique pour la République helvétique

par G. GIRARD, cordelier de Fribourg.

I

Nécessité d'un institut d'éducation publique et son but.

1.

Sortant des mains de la nature, l'enfant n'est d'abord qu'une plante qui végète, il devient ensuite animal et il faut en faire un homme. Il faut répandre des lumières dans son esprit, tourner son cœur vers le bien, afin que la société trouve en lui un être sociable et l'Etat un citoyen.

2.

Cette tâche est sans doute celle des pères et des mères et il est sûr qu'ils s'en acquitteraient mieux que personne, si la tendresse paternelle avait toujours les lumières, la vertu, la prudence et l'assiduité pour compagnes, mais elle se trouve si souvent seule, que le gouvernement ne saurait se reposer sur elle du soin de former la société naissante. Il est de son devoir d'établir des écoles, où il appelle toute la jeunesse pour l'élever sous ses yeux.

3.

Demande-t-on quels doivent être l'enseignement et l'organisation de ces écoles publiques ? Il faut d'abord commencer par fixer nos regards sur le but qu'elles doivent atteindre et que le gouvernement doit avoir en vue dans leur établissement. Ce but ne peut être un autre que de donner à l'Helvétie des citoyens qui soient dignes de ce nom et par leurs sentiments et par leur conduite.

4.

Il faudra donc que l'institut s'occupe de trois choses dont l'une n'est pas moins essentielle que l'autre :

1. Il éclairera les élèves sur les devoirs du citoyen de l'Helvétie.
2. Il leur fournira les moyens de les remplir.
3. Il leur en inspirera la volonté.

5.

Sans cette volonté, les moyens deviendraient inutiles et même dangereux, et sans la connaissance des devoirs la volonté aveugle ne pourrait que s'égarer souvent, mais si nos écoles parvenaient à réunir ces trois choses dans les élèves, ils connaîtraient le bien, ils sauraient le faire et ils le voudraient aussi.

Alors la patrie verrait naître parmi ses enfants cette famille de frères où toutes les volontés et tous les efforts se concentrent dans le bien général, cette famille qui fut pendant des siècles le vœu, l'espoir et l'idole de tous les sages et dont l'idée seule donne à l'âme une réjouissance pure et divine.

Sera-t-elle jamais réalisée cette grande, cette sublime idée ? L'on a tout lieu d'en douter, lorsque l'on considère à quelle distance nous sommes encore de cette unité d'intérêt, de cette céleste harmonie des volontés, qui les confond toutes pour n'en faire qu'une. Mais quoi qu'il en soit du succès, le but est marqué par nos nouvelles institutions ; l'éducation publique doit conduire la jeunesse vers lui et pour peu qu'elle s'en rapproche, nous n'aurons pas à regretter les soins que nous y aurons mis.

II

Développement des objets que l'institut doit embrasser, et leur importance.

6.

Eclairer la jeunesse sur les devoirs du citoyen de l'Helvétie, telle est la première fonction que nous avons assignée à notre institut. Faisons d'abord l'analyse de ces devoirs et nous saurons par là jusqu'où l'instruction devra s'étendre :

1. Il faut être homme pour devenir citoyen, car les vertus

publiques reposent sur les vertus domestiques et se confondent avec elles. On commencera donc par faire sentir aux tendres élèves toute la dignité de l'homme, on leur apprendra à la respecter en eux-mêmes, ainsi que dans tous leurs semblables. Viendra ensuite le détail des devoirs qu'elle impose, devoirs des enfants, des époux, des pères, devoirs envers les hommes qui nous entourent, devoirs envers le genre humain.

2. Cette tâche une fois remplie, on tournera l'attention de la jeunesse sur la société, son but, ses avantages, son gouvernement, ses lois et la fidélité qu'elles exigent. L'amour de la patrie trouvera ici sa place, mais on aura garde de la confondre avec cet égoïsme national, qui foule tous les peuples pour n'en aimer qu'un seul. Ainsi au tableau de l'homme succédera le tableau du citoyen.

3. L'on ajoutera encore celui de citoyen de l'Helvétie. Pour le tracer avec ordre, on exposera d'abord les bases sur lesquelles reposent notre République. La souveraineté du peuple et l'anarchie, la liberté et la licence, l'égalité et l'insubordination seront scrupuleusement distinguées de peur que les passions ne donnent le change à la jeunesse et qu'elle ne se croie autorisée au désordre et au crime. L'unité de la République sera amenée par cette unité d'intérêts et de volontés sans laquelle la première n'est guère qu'un vain nom.

Ces notions générales seront suivies d'un exposé de notre Constitution et des pouvoirs qui gouvernent l'Helvétie, comme aussi des obligations importantes qui leur sont attachées. Enfin, on passera à nos lois, après avoir parlé de l'esprit dans lequel elles doivent être faites par la législature et observées par tous les citoyens.

7.

Une autre fonction de notre institut est de fournir aux élèves les moyens de remplir leurs devoirs envers la patrie, en coopérant au bien général d'après les facultés que chacun d'eux aura reçu de la Providence. Commençons d'abord un aperçu des besoins réels de l'Etat, et dès lors nous verrons du premier coup d'œil quels sont les talents que nos écoles devront développer dans la jeunesse.

1. L'économie rurale et domestique est sans contredit le premier et le plus pressant besoin de la commune patrie. C'est

à l'agriculture à nous procurer la nourriture, l'habillement et toutes les choses de première nécessité, comme c'est à l'économie domestique à les conserver et à régler l'usage que l'on doit en faire.

2. Le commerce est un autre besoin, qui, à différents égards, peut entrer en parallèle avec les précédents. Le sol que nous habitons ne fournit pas à tous ce qu'exige la vie animale, il faut donc échanger le surplus des productions indigènes que l'agriculture nous aura données et qui auront été ménagées par l'économie domestique contre les productions étrangères que la nature refuse à notre pays. Cet échange demande des soins et des connaissances que l'institut ne saurait négliger. Cependant, en éclairant le commerce nécessaire, il ne favorisera point celui qui amène dans nos contrées des objets de luxe en tout genre et qui s'aide par là à ruiner les forces de la santé, engloutit les fortunes, alimente les passions, perd la vertu et désole les familles et la société.

3. L'architecture, les manufactures et les métiers entrent aussi dans les besoins pressants de la patrie, puisqu'outre la nourriture il nous faut des habitations solides, ainsi que des habillements, des instruments d'agriculture, etc.

4. Les hommes et les animaux sont sujets à des maladies et à des accidents qui les privent de leurs forces, de l'usage de leurs membres, et les frappent de la mort prématurée, si l'art ne vient au secours de la nature; nous avons besoin de remèdes et d'hommes habiles qui sachent nous les donner à propos.

5. Il nous faut encore des législateurs qui, par des lois sages, amènent l'ordre et la prospérité dans la patrie, des juges qui terminent les différends qui s'élèvent parmi les citoyens, punissent le crime avec justice et vengent l'innocence outragée, des fonctionnaires et des employés dans toutes les branches de l'administration publique.

6. Enfin la patrie peut se trouver en danger, elle a donc besoin de défenseurs éclairés qui sachent diriger ses armes et repousser l'ennemi de ses foyers, en épargnant les larmes et le sang humain.

8.

Tels sont les besoins de la patrie. Voyons à présent quels sont les moyens que l'institut devra fournir à la jeunesse pour y subvenir. Ces moyens sont en général la science et l'industrie.

Il s'agit donc de décider si l'institut embrassera l'une et l'autre.

L'on a constamment exclu des écoles publiques l'apprentissage de l'agriculture et des arts mécaniques, d'abord à cause des détails presque infinis qu'il exige, ensuite à cause des difficultés qu'il éprouverait s'il devait se faire en commun, enfin parce qu'il paraissait superflu de s'en occuper dans un institut public, tandis que l'enfant se dresse à l'agriculture sous les yeux de son père et que la société offre assez de moyens à tous ceux qui désirent se consacrer aux métiers. Les mêmes raisons subsistant encore aujourd'hui, je ne vois pas qu'il faille introduire à cet égard un ordre de choses différent. Nous laisserons donc les laboureurs et les artisans faire leur apprentissage auprès de leurs maîtres accoutumés, et il suffira que l'institut s'applique à perfectionner les connaissances relatives à leur occupation, ainsi qu'à les pousser aussi loin que son influence pourra s'étendre. Le maniement des armes et la gymnastique en général n'entreront pas, non plus, dans ce plan d'écoles publiques. Ces exercices demeurent un institut particulier qui ne s'allierait pas bien avec celui-ci. Et quant au dessin et à la peinture, ils ne trouveront de place ici que pour autant qu'ils devront accompagner les études que nous trouverons nécessaires à notre but. On ne doit pas le perdre de vue ce but, qui doit à chaque instant nous servir de règle et qui rejette tous les objets de pur agrément et de luxe

Laissant donc l'industrie de côté, sous les modifications qui viennent d'être énoncées, notre institut cultivera l'esprit des élèves par la science et leur fournira ainsi des moyens de remplir leurs devoirs envers la patrie.

9.

Venons à présent aux objets de littérature qui devront trouver une place dans nos écoles. En revenant sur les besoins publics et réels, dont le détail a été donné plus haut, je trouve qu'ils se réduisent aux suivants :

1. *La physique ou l'étude de la nature.* Ici, je n'entends pas parler de cet amas de subtilités et d'hypothèses, aussi ruineuses qu'inutiles, que l'on décore du nom de science, mais d'une étude sage et modeste, qui se borne à ce que l'homme peut connaître de la nature et ce qui lui importe qu'il connaisse. L'amélioration de l'agriculture, de la médecine, des arts et des

métiers sera le but, la règle et la mesure de ses recherches.

2. *Les mathématiques.* Il est aussi un des objets de luxe dans le vaste champ de cette science. L'institut les négligera pour ne s'attacher qu'aux calculs véritablement utiles aux besoins que nous avons indiqués. Il donnera des leçons de petite et grande arithmétique, l'une et l'autre sont d'une utilité, pour ne pas dire nécessité générale. La connaissance de la géométrie est indispensable dans la société, même après l'abolition du système féodal.

3. *La géographie.* Elle est nécessaire au commerce, au militaire, à la politique, surtout celle de notre patrie et des pays qui l'avoisinent.

4. *La chirurgie et la médecine.* Ici l'ignorance coûte la vie aux hommes et aux animaux, qui partagent notre travail, qui fournissent des vêtements et nous servent de nourriture.

5. *La politique,* ou l'art de gouverner, d'administrer la chose publique. Elle comprend la législation, la judicature, la statistique avec toutes les sciences relatives, comme le droit naturel, le droit des gens. Il n'est rien dans cette vaste discipline qui ne soit nécessaire et par conséquent étranger à notre institut, si l'on en excepte le droit particulier des peuples, avec lesquels nous n'avons point de rapport.

6. *L'art militaire,* qui comprend la tactique et la fortification, comme aussi la discipline militaire.

Ce sont là, je pense, les branches de littérature qui répondent immédiatement aux besoins publics. Il en est d'autres encore qui, quoique en seconde ligne, ne demandent pas moins d'être cultivées avec soins. Les voici :

7. *L'étude des langues* modernes et anciennes. L'Helvétie est partagée entre l'allemand, le français et l'italien, et il faut bien que les enfants d'une même famille puissent s'entendre. Le latin et le grec nous mettent en possession de tous les chefs-d'œuvre et de tous les monuments de l'antiquité, il nous lie à ces républiques qui, sous tant de rapports, doivent nous servir de modèle. Le latin en particulier a été jusqu'ici la langue qui unissait les savants de toutes les nations et répandait au loin et avec rapidité les lumières que la différence des idiomes aurait concentrées longtemps au milieu d'un seul peuple.

8. *L'éloquence.* Elle est un puissant ressort du gouvernement et de l'instruction publique. Elle était en honneur chez les anciens,

surtout dans les républiques, et elle a fait des merveilles.

9. *La logique.* On l'a appelée la porte et la clef de toutes les sciences. Elle trace la marche du raisonnement, écarte l'erreur et amène la vérité, qui pourrait donc se dissimuler son mérite ?

Cependant il ne faut pas la confondre avec ce fatras de subtilités qui avait pris son nom aux siècles de la barbare scholastique.

10. *L'histoire.* Elle sera d'une grande utilité pour la politique, l'art militaire et en général pour toutes les branches de la littérature. Il ne s'agit que d'en faire un bon choix. Ce n'est pas de l'histoire des hommes seulement que j'entends parler ici, mais encore de l'histoire de l'homme qui recherche les ressorts qui le font agir, les mouvements qui l'agitent, les besoins qui l'entourent et l'art de le gouverner.

10.

Il nous reste à parler de la troisième fonction de notre institut, qui est d'inspirer à la jeunesse une volonté constante de remplir ses devoirs avec toute l'exactitude et le zèle dont elle sera capable. Cette tâche est aussi difficile qu'elle est importante. Il faut pour cela écarter de son cœur tout motif de vanité, repousser loin de lui tout ressentiment, combattre et détruire l'égoïsme et substituer à leur place des sentiments de paix et de fraternité, l'amour du bien en général et l'attachement inviolable au devoir. C'est cet attachement au devoir qui est la base du bonheur public. Les talents ne sont utiles que pour autant que la vertu les accompagne et les tient sous son empire. S'ils ne servent pas la vertu, ils serviront le crime et verseront sur l'humanité des maux incalculables que l'ignorance lui eût épargnés. Où est l'homme raisonnable qui n'aimerait pas mieux vivre au milieu d'une peuplade ignorante et brute que de couler ses jours dans le sein d'une nation dont l'esprit serait bien cultivé, mais dont le cœur ne le serait pas ?

S'il est un Etat où la vertu soit nécessaire, c'est la république. Ici les intérêts particuliers ruinent et renversent tout, s'ils ne se réunissent pas autour du bien général, aussi notre Constitution exige-t-elle impérieusement l'ennoblissement moral des citoyens. Oui, même elle le suppose, car l'homme perdu de maux, n'est pas propre aux sentiments de la fraternité, l'égalité est pour lui le mépris de l'ordre et la liberté n'est que licence. Il

n'est donc pas fait pour être libre, il est fait pour l'esclavage et les fers.

Elles avaient senti bien vivement la nécessité de la vertu, ces inimitables républiques de l'antiquité. L'homme flétri dans l'opinion publique par son immoralité, était repoussé avec horreur de toutes fonctions, et le sage Solon lui défendait de porter la parole dans l'assemblée du peuple. Il montrait par là que la vertu était, à ses yeux, la première qualité du citoyen, qu'elle seule peut répondre de l'emploi des talents et que l'éloquence d'un homme corrompu est comme le poignard dans la main d'un brigand. C'est le mépris de ces grandes vérités qui a creusé le tombeau de Rome et de la Grèce.

11.

Mais comment inspirer à la jeunesse l'amour inviolable du devoir ? Cherchons les moyens, sans en négliger aucun, car nous n'en aurons point de reste :

1. L'homme porte en lui le discernement du bien et du mal, une loi qui lui interdit impérieusement l'un et lui ordonne l'autre. Elle applaudit à sa conduite et le récompense lorsqu'il est obéissant, elle le blâme et le punit lorsqu'il ose lui désobéir. La loi morale, c'est notre raison même qui, en nous éclairant, nous dicte des devoirs, elle est inséparable de nous. De là vient que, lorsque nous la mettons dans l'oubli quant à notre propre conduite, nous exigeons cependant que d'autres la suivent ; nous les condamnons, nous nous soulevons contre eux, s'ils osent nous imiter.

Il faudra donc développer dans la jeunesse cette loi divine, qui réglerait toutes nos actions, si des désirs fougueux, provenant de notre dépendance des objets qui nous environnent, ne venait pas troubler le calme de notre âme, si la chair, comme disait un philosophe chrétien, ne luttait jamais contre la raison. Mais nul mortel n'est à l'abri des passions et de leurs insultes. Il faut donc lui trouver un appui.

2. Cet appui, c'est la religion. Pour peu qu'elle soit vive, elle secondera puissamment la loi morale. Quel motif pour faire le bien que de se croire sans cesse sous les yeux d'un être juste et puissant qui récompense la vertu et venge le crime, qui épie ce que le cœur dit tout bas et qui nous suit là où l'œil de la police

ne peut nous découvrir. Eh ! n'est-ce pas par la religion du serment que tous les peuples sont contenus dans la soumission au gouvernement ? Et sans les principes religieux, le serment qu'est-il autre chose qu'une assertion ridicule et sans poids ? Tous les législateurs de l'antiquité appelaient la religion au secours de leurs lois, et l'expérience a prouvé leur sagesse, tandis qu'elle accuse hautement d'impéritie ceux qui, de nos temps, ont pensé la bannir de la société. Ajoutons que leur propre conduite nous démontre encore en dépit de toute leur philosophie, que les mœurs ne peuvent exister sans religion, puisque, dès l'instant qu'ils l'ont couverte de mépris, ils se sont rendus coupables de crimes atroces que la nation indignée n'a pu laisser impunis.

3. Mais faudra-t-il se borner à cette religion universelle, à laquelle la loi morale et toutes nos réflexions nous conduisent ? Ne serait-il pas permis à l'institut de se servir de l'autorité du christianisme pour donner plus d'influence et d'énergie aux leçons de la droite raison ? Ou bien, cette confirmation serait-elle nuisible ou inutile à la moralité ?

Commençons par dire deux mots sur ce dernier point. Si l'on veut confondre le christianisme avec toutes ses décorations gothiques, toutes ses pratiques superstitieuses, ses extravagances, ses maximes intolérantes et impures que les vices et l'ignorance des hommes y ont ajoutés depuis sa naissance, alors j'hésiterai de dire s'il ne vaudrait pas mieux la mettre dans l'oubli que de l'enseigner encore. Mais si l'on entend parler du christianisme dans sa simplicité et sa pureté primitives, alors je confesserai hautement que de l'écarter de l'enseignement public ce serait porter le coup le plus funeste à la vertu, aux mœurs et à la société. Depuis dix-huit siècles que nous philosophons et que nous nous énorgueillissons de nos succès, nous n'avons pas trouvé une seule vérité, en fait de morale et de religion, qui ne se trouve pas dans cet Evangile, dont l'invention, comme dit Rousseau, serait un plus grand prodige que le héros qui en fait le sujet. C'est à lui que l'Europe doit toutes ses lumières et sa supériorité sur les autres parties de notre globe.

C'est dans lui que l'orgueilleuse et l'ingrate philosophie a puisé tout ce qu'elle a de mieux, et comment se pourrait-il après cela que l'écoulement fût salutaire et la source empoisonnée ?

Ne devrions-nous pas craindre qu'en obstruant la source, nous fassions tarir le ruisseau ?

Quoiqu'on veuille nous en conter, il est constant que le peuple n'est pas fait pour une religion philosophique, uniquement bâtie sur le raisonnement. Le raisonnement lui échappe, ou il ne le saisit pas, tandis que l'autorité est entièrement à sa portée, elle le persuade, elle le touche, elle répond à toutes les objections, elle écarte tous les doutes.

Une seule maxime du christianisme est plus lumineuse pour lui et plus convainquante que le plus beau traité de morale. Au reste, ces traités, il ne les lit pas, il n'a pas le temps de les lire, et, quand il les lirait, il n'y comprendrait rien. Le philosophe de Sans-Souci était bien pénétré de cette vérité. On connaît son calcul dans sa correspondance avec d'Alembert, et son autorité, s'il en fallait une, ne paraîtra pas suspecte. Et ces partisans outrés de la philosophie critique qui pensent substituer la religion morale au christianisme et qui veulent cependant qu'on en conserve soigneusement le nom, ne démontrent-ils pas, en dépit d'eux-mêmes, qu'il faut au peuple, c'est-à-dire au genre humain, une religion appuyée sur l'autorité ?

D'ailleurs, lorsqu'il s'agira de trouver un appui à la morale, le christianisme l'emportera toujours sur son élève, la philosophie. Le christianisme n'est pas une théorie comme celle-ci. C'est une institution divine pour l'ennoblissement moral de l'espèce humaine. Il nous présente un exemple touchant et accompli, dont l'influence sur les mœurs ne peut être qu'infiniment avantageuse, car on ne saurait se retracer Jésus-Christ sans l'aimer, et un modèle que l'on aime agit infiniment plus qu'une simple doctrine. Son exemple est surtout remarquable quant à cette douce tolérance, qui est nécessaire dans une même famille dont les opinions religieuses sont différentes. Il est encore digne d'attention quant aux sentiments vraiment patriotiques : jamais ils ne furent aussi purs que dans l'âme de Jésus. Le christianisme nous offre des faits historiques qui servent à conserver le souvenir de la doctrine, qui lui donnent pour ainsi dire du corps et le rendent plus sensible, au moins pour le peuple. La religion du peuple fut toujours historique, elle le sera toujours, ou il ne sera plus. Enfin, le christianisme renferme encore des cérémonies simples, qui parlent au cœur en faveur de la paix et de la fraternité et qui les rassemblent pour en former une répu-

blique morale, unie par les sentiments les plus doux, sous les yeux de leur père et de leur ami commun.

L'institut fera donc usage du christianisme pour inspirer l'amour du devoir à ses élèves. Mais cet usage ne serait-il pas contraire à la liberté de conscience illimitée, que la Constitution helvétique a sanctionnée ? Et la religion peut-elle être du ressort du gouvernement ? Je réponds à cela que le gouvernement a incontestablement le droit et le devoir d'employer tous les moyens qui peuvent lui faciliter son but et qui ne contrarient point le contrat solennel, où le peuple souverain a constaté son irrésistible volonté. Or, l'enseignement du christianisme, s'il exclut toute contrainte qui serait inutile et nuisible, en même temps qu'elle serait illégale, ne saurait contrarier le vœu d'un peuple chrétien, qui entend rester dans la religion de ses pères et qui l'a jurée publiquement. Il ne fera pas non plus d'injustice à celui qui voudra se distinguer du bon peuple par une religion, à son avis plus spirituelle et plus philosophique, pas même à celui, qui n'en voudra point, parce que tous deux resteront en droit de croire avec le peuple, ou d'être plus philosophes que lui.

Le philosophe n'a pas besoin de religion, il est assez probe et assez bon sans elle. Je dois ajouter que, si par l'enseignement du christianisme le gouvernement ne doit blesser aucun des cultes chrétiens qui partagent l'Helvétie, il ne devra pas moins favoriser le rapprochement de tous les esprits et de toutes les opinions, en rapprochant tous les cœurs, autant qu'il dépendra de lui.

12.

Ayant trouvé les ressources que la nature humaine et la divine Providence nous offrent pour l'ennoblissement moral de nos élèves, il ne sera pas difficile d'indiquer les branches de la littérature que notre institut devra embrasser pour remplir la plus importante de ses fonctions. Les voici :

1. *L'histoire, comme le tableau de la moralité des hommes et de ses suites.* L'analyse des actions bonnes ou mauvaises servira à développer le sens moral dans la jeunesse et lui donnera plus d'énergie. Les réflexions que l'on ajoutera sur leurs suites viendront à l'appui de la loi pour contrebalancer l'attrait des passions et les difficultés qui entourent souvent la vertu.

2. *La philosophie.* Je donne à ce mot la signification qu'il

avait au temps des Socrate, et j'entends ce que quelques-uns ont appelé l'*éthique*, depuis que tout est devenu philosophie, même les rêves les plus ridicules et les hypothèses les moins sages. La philosophie est l'étude de la sagesse. Après les recherches sur la loi morale et les devoirs qu'elle renferme, elle s'élève à la religion, qui est en même temps le résultat, le complément et l'appui de la morale. Kant sera ici notre guide, cependant, quant à la religion, on ajoutera aux lumières de la raison pratique celles que la raison théorique nous fournit à cet égard, comme l'a fait Jacob dans son ouvrage intitulé : *La Religion universelle*. Certainement que Kant ne saurait imputer cet appel à la théorie, puisque, dans l'examen des preuves de l'existence de Dieu, il avoue franchement et contre les intérêts de sa propre doctrine, que la preuve tirée de la contemplation de la nature est d'une force invincible et qu'elle doit toujours être nommée avec respect.

Il est douloureux que plusieurs de ses disciples, plus habiles à détruire qu'à édifier, n'aient pas imité la modestie de leur maître.

3. *La théorie chrétienne*. Le christianisme, comme nous l'avons dit, est une institution divine pour l'ennoblissement moral de l'espèce humaine. La théologie, qui en est l'exposé, s'attachera inviolablement à cette idée. Dès lors elle devra rejeter toutes ces broderies de l'école, toutes ces subtilités oiseuses d'une métaphysique vieillie, qui n'y fut introduite que pour céder au goût dépravé des temps passés et qui doit passer avec eux. Elle n'aura aussi rien de commun avec cette controverse haineuse et immorale, qui aigrit les esprits sans les ramener et qui est plutôt faite pour dissoudre une famille que pour en resserrer les liens. Le Sauveur ne disputait pas, il enseignait.

13.

Je n'ai pas encore parlé d'une chose essentielle à la troisième fonction de notre institut, je veux dire de la *discipline des mœurs*. Elle se compose de l'exemple des maîtres, de l'application individuelle des règles de la morale à la conduite des disciples, comme aussi de la juste dispensation des louanges et du blâme, des punitions et des récompenses. Je regrette de ne pas pouvoir en dire davantage, ce sera là un défaut de plus dans ce projet d'éducation.

14.

Avant de terminer cet article, je réunirai sous leur rubrique tous les objets dont nous venons de faire mention, je pense que ce rapprochement ne sera pas inutile.

1. Par rapport à la première fonction de l'institut :

Tableau des devoirs de l'homme ;

Tableau des devoirs du citoyen ;

Tableau des devoirs du citoyen de l'Helvétie.

2. Par rapport à la seconde fonction :

La physique,

Les mathématiques,

La géographie,

La chirurgie et la médecine,

La politique,

L'art militaire,

L'histoire,

La logique,

L'éloquence,

Les langues modernes et anciennes, avec le dessin nécessaire et l'écriture.

3. Par rapport à la troisième fonction :

L'histoire,

La philosophie,

La théologie,

Et la discipline des mœurs.

15.

Ce n'est pas par oubli que je passe la métaphysique sous silence, ce qu'elle a d'intelligible et de vraiment utile doit, selon moi, prendre sa place dans les autres sciences, et nous n'avons que faire d'une compilation de notions abstraites, qui est toujours assez dégoûtante et le plus souvent hors de la portée des élèves. Cependant je rends hommage à ce génie incomparable qui, la lumière à la main, osa s'introduire dans les abîmes de la plus profonde métaphysique, et parcourir d'un pas assuré ces lieux obscurs dont la seule pensée effraie les mortels les plus intrépides.

Ces recherches furent sans doute de la plus grande utilité pour nous. Elles nous ont ramenés à la morale, que des systèmes erronés avaient malheureusement souillée. Une doctrine pure

est devenue, depuis, la pierre de touche de toutes nos connaissances, le centre commun, vers lequel toutes nos études se tournent, et la base sur laquelle repose tout l'édifice de nos sciences. Qui pourrait se dissimuler les avantages incalculables qui doivent en résulter pour nous ? Et qui prononcera à l'avenir le nom du philosophe de Kœnigsberg, sans se sentir en même temps pénétré de respect et de reconnaissance ? Mais ces recherches abstraites de la plus sublime métaphysique, seraient-elles destinées à un usage permanent, ne seraient-elles pas peut-être un échafaudage dont l'habile ouvrier a voulu se servir pour élever son édifice, et qui devait être enlevé dès que la dernière main aurait été mise à son ouvrage ? Je le soupçonnais autrefois, aujourd'hui le soupçon a fait place à la certitude, mais ce n'est pas ici l'endroit de donner les preuves sur lesquelles repose mon avis. Quoi qu'il en soit de l'intention que peut avoir eu le coryphée des philosophes, je suis intimément convaincu que nous pouvons nous contenter des résultats de son travail, suivre, si j'ose parler ainsi, la direction qu'il a donnée à nos études, sans suivre son vol à travers la nue d'une périlleuse métaphysique : un vol que fort peu d'élèves pourraient entreprendre, et qui donnerait peut-être des vertiges à ceux d'entre eux qui se seraient senti assez de courage ou de témérité pour l'essayer. Le sens commun a toujours été le guide le plus fidèle de l'homme ; apprenons à la jeunesse à s'attacher inviolablement à lui !

Encore un mot sur la poésie, dont je n'ai pas fait mention, et que l'on fait entrer ridiculement dans les parties essentielles d'une éducation libérale. Il est constant que la poésie orne l'esprit et exerce l'imagination, mais, à moins d'y être entraîné par un goût prédominant, on ne s'en occupe point dans le cours de la vie, et les avantages qu'on en retire sont très minimes, c'est plutôt une chose de pur agrément que de quelque utilité. On pourra donc la recommander aux jeunes gens pour la récréation et l'amusement du loisir, mais l'institut n'en fera point son affaire.

III

Méthode dans l'instruction.

16.

Un principe que l'on ne doit jamais perdre de vue, lorsqu'il s'agit de la méthode d'enseigner, est qu'il faut commencer

par les choses qui sont le plus à la portée des élèves, et avancer ensuite en besogne en proportion des progrès qu'ils auront faits. On ne peut d'abord donner que des éléments, des matériaux à leur jeune pensée, et s'ils ont l'esprit assez ouvert, on s'occupera à mettre de l'ordre et de l'ensemble dans leurs idées et l'on finira par les réduire en système.

Ce principe est vieux, je le trouve partout, et cependant je mets en fait que dans la plupart de nos écoles on y fait fort peu d'attention. L'on commence ordinairement par ce qu'il y a de plus difficile à saisir. Ce sont toujours des notions et théories abstraites que l'on met en tête, tandis que l'on aurait dû finir par là. En physique, par exemple, on débute par les propriétés générales des corps et l'on en vient ensuite aux détails. Ne serait-il pas plus simple et infiniment plus avantageux pour la jeunesse d'observer d'abord les objets de la nature en particulier, et de terminer cette étude par des rapprochements et des observations générales ? Il résulte de ces renversements un cercle vicieux qui frappe tout esprit attentif. Pour établir ces notions générales, l'on est contraint d'entrer dans quelque détail que l'expérience particulière fournit, et lorsqu'il s'agit, dans la suite, d'expliquer cette expérience particulière, l'on en appelle gauchement à ces mêmes notions générales que l'on regarde comme des principes et non pas comme des résultats. N'est-ce pas expliquer une chose par la même chose ?

17.

Nous avons encore dans nos écoles la louable coutume d'élever des barrières entre tous les objets d'instruction que l'on y traite, comme s'il n'existait point de rapport entre eux. Il en arrive de là que l'écolier emploie beaucoup de temps pour apprendre fort peu de choses, et qu'il ne s'habitue point à lier ses idées, ce qui est cependant de la dernière importance. Pour moi, je ne m'attacherai point à cet usage, quelque respectable qu'il puisse paraître par son antiquité. Je croirai devoir rapprocher, autant que possible, les objets d'instruction dont nous avons donné le tableau. J'exercerai tout à la fois et l'esprit et la mémoire, afin que rien ne reste inculte dans la jeunesse, et que la récolte soit aussi précoce et abondante qu'elle pourra l'être.

Cependant, je ne voudrais pas que cette réunion fût poussée jusqu'à la confusion. Il ne suffit pas de fournir des matériaux aux élèves, il est tout aussi important de les leur présenter

avec ordre et les accoutumer par là à mettre de l'ensemble dans leurs idées. C'est par cette raison que je ne puis souscrire à la méthode de ces instituteurs qui, pour instruire la jeunesse en l'amusant et lui ménager toujours le charme de la nouveauté, voudraient, par exemple, qu'en traitant l'histoire, on passe dans une même leçon à la géographie, au calcul, au dessin, à la physique et d'après les occasions que le récit fournirait. Il est d'autres moyens de s'attirer l'attention de la jeunesse, sans qu'il soit nécessaire de le faire aux dépens de l'ordre et de la solidité, et de livrer pour ainsi dire au hasard l'instruction dont ils ont un si pressant besoin.

18.

Si, dans le tableau que je viens de tracer, il est quelque étude qui ne puisse pas être rapprochée d'une autre, il en est une qui doit se lier et se confondre avec toutes : c'est celle de la religion et de la morale. Elle aura aussi son tour en particulier, mais je demanderai, au nom de la patrie, qu'elle soit l'étude de tous les jours et de toutes les heures, qu'elle accompagne, anime et ennoblisse toutes les autres. Inspirer à nos élèves l'amour du devoir, c'est, comme nous l'avons dit, la fonction la plus difficile et en même temps la plus importante de l'éducation. Il n'est donc pas un instant où l'on doive la perdre de vue. D'ailleurs, la morale et les idées religieuses qui en sont le soutien s'allient facilement avec toutes les connaissances humaines, elles sont le plus souvent nécessaires à leur parfait développement. Les détails qui suivront bientôt justifieront cette assertion qui, au reste, ne paraîtra pas étrangère à l'homme qui sait penser.

19.

Je dirai encore au sujet de la méthode, ce qui a été dit souvent sans fruit, que, dans toutes les études, il faut ajouter toujours l'exemple à la règle et au principe. L'exemple sert à l'un et à l'autre d'explication et d'appui, et il aide encore à les imprimer dans la mémoire des élèves. Lisez l'exemple, la règle et le principe seront le plus souvent une énigme indéchiffrable pour eux, et il est naturel que, n'y ayant rien compris, ils l'oublient aussitôt. Ici, ma pensée se porte sur l'étude des mathématiques. C'est toujours théorèmes sur théorèmes. On nous en remplit la tête, on nous en surcharge la mémoire, mais il est bien rare

que l'on daigne nous en faire voir l'utilité dans la pratique, or, que me sert-il d'avoir démontré qu'une ligne, un arc est le quart, la demie, le double d'un autre, si j'ignore ce que je ferai de mon sublime calcul ? J'abandonnerai et l'arc et la ligne à ceux que l'on forcera de s'en occuper à leur tour, et je me vengerai de la contrainte que j'aurai éprouvée en mettant l'un et l'autre dans l'oubli.

La pratique et l'exemple marcheront donc à côté de la règle et du principe, dussions-nous renverser par là les bornes que nos écoles ont élevées entre une science et l'autre ? En physique, l'on a déjà senti la nécessité de réunir le calcul à la théorie. Nous suivrons cet exemple partout où l'avantage des élèves l'exigera, et nous préférerons déplacer quelque chose dans l'ancien système d'instruction que de traiter à part des objets qui demandent à être rapprochés.

Voilà quelques principes sur la méthode que je regarde comme incontestables, comme aussi dignes de toute notre attention. Je les aurai sans cesse devant les yeux, dans les détails qui vont suivre, et je croirai n'avoir pas tout à fait manqué mon but, si je suis assez heureux pour en faire l'application qui convient.

IV

Trois différentes écoles.

20.

Tous les enfants ne sont pas susceptibles de la même culture, d'abord parce qu'ils ne naissent pas tous avec les mêmes dispositions, ensuite parce que l'état et la fortune de leurs parents n'offrent pas à tous les mêmes moyens de s'instruire, enfin, parce que leurs inclinations et leurs vues ne sont pas les mêmes. Il serait donc inutile de vouloir les assujettir tous aux mêmes études. On forcerait les uns d'apprendre des choses pour lesquelles ils n'auraient point de goût, point de talent, en un mot point d'aptitude. Au surplus, l'on arracherait souvent à une famille indigente des aides qu'elle réclamerait justement, puisque souvent l'âge et les forces ne sont pas encore là, que la reconnaissance et le besoin appellent l'enfant auprès des auteurs de ses jours pour soulager leurs peines et les consoler.

21.

Au reste, en supposant les mêmes talents à toute la jeunesse, les mêmes ressources et les mêmes inclinations, l'on peut mettre en question s'il serait avantageux à la patrie qu'ils parvinssent tous au même degré de culture. Pour moi j'oserai le nier, parce que je suis intimement convaincu que l'uniformité sur ce point renverserait l'ordre au lieu de l'établir plus solidement. Il est différentes places à remplir dans la société, et il est sûr qu'il y en aurait bien des vacantes si l'esprit de l'un était tout aussi cultivé que celui de l'autre. C'est la Providence qui a voulu cette diversité de talents, de ressources et d'inclinations. Si c'est en vain que nous chercherions à la faire disparaître, c'est aussi contre nos intérêts que nous tenterions de l'entreprendre. En voulant tout confondre, nous finirions par tout perdre.

L'on ne contrarie jamais impunément l'ordre établi par la divine sagesse.

Il suffit à la prospérité d'une nation qu'il se trouve dans son ensemble une masse suffisante de toutes les connaissances vraiment utiles, déposée d'abord auprès de ceux qui en sont pour ainsi dire l'âme, et qu'ensuite elle se répande de là sur tout le corps social d'après le besoin particulier de tous les membres qui le composent.

22.

C'est l'état que professeront les élèves qui doit décider de la culture qu'il faudra leur donner. C'est assez qu'ils connaissent ce qui est relatif aux fonctions qu'ils rempliront dans la société, et il serait superflu qu'ils connaissent davantage. De même encore, c'est la différence des états, je ne dis pas des conditions, qui doit déterminer le nombre des écoles que l'institut devra embrasser, ainsi que le genre et le degré de culture qu'elles devront donner à leurs élèves.

1 En partant de ce principe, j'essayerai de ranger tous les états de la société en quelques classes, non pas, sans doute, par rapport aux droits qui leur sont attachés, toutes différences à cet égard a disparu du sol de l'Helvétie, mais seulement par rapport aux lumières qu'ils demandent, et je crois que sous ce point de vue, on peut les réduire à trois classes principales. La première et la plus étendue, renferme les laboureurs, les artisans et les ouvriers de toutes professions. La seconde est composée des commerçants et des gens de plume, tels que les employés dans les

bureaux des finances, dans ceux du gouvernement politique, civil, militaire et municipal. Leur état demande plus de culture que celui d'un simple laboureur ou artisan. La troisième comprend les législateurs, les juges et les médecins, les instituteurs, les ministres du culte, les savants, destinés à augmenter et à répandre la masse des connaissances utiles. Il faut à leur état des lumières plus étendues que n'exige celui du commerçant et de l'homme de plume. La science lui est nécessaire, quoique dans un genre souvent très différent. Ce n'est pas au moins que je prétende par là élever une barrière entre ces différentes classes, il est des hommes qui appartiennent à l'une et à l'autre en réunissant leurs occupations, et notre république aura, sans doute aussi, ses Cincinnatus qui sauront manier et la charrue et les rênes du gouvernement. Cependant, il était nécessaire d'établir quelques points de différence, et je ne crois pas m'être grandement trompé en les marquant ainsi.

23.

Trois classes différentes, par rapport au degré de culture qu'elles doivent apporter dans leurs occupations, veulent, à mon avis, l'établissement de trois écoles pareillement différentes. Elles s'appliqueront toutes trois également à former le cœur de la jeunesse et à lui inspirer l'amour du devoir, mais elles différencieront dans l'instruction qu'elles donneront aux élèves. La première fournira les connaissances élémentaires des choses les plus nécessaires à la vie et à l'état du citoyen de l'Helvétie, et les élèves qui seront destinés à l'agriculture, aux métiers et à d'autres occupations semblables pourront se borner à ces premières études, et la patrie se sera acquittée de sa dette envers eux.

La seconde étendra et perfectionnera ces connaissances élémentaires, en leur ajoutant tout ce qui est relatif à l'état des gens de plume et des commerçants. La troisième enfin sera consacrée à l'étude des sciences et des belles-lettres dont le tableau a été tracé plus haut, d'après les besoins de la commune patrie.

La plupart de nos collèges asservissent toute la jeunesse aux mêmes études. Quiconque y met le pied y apprendra et le grec et le latin, il donnera des années à ces langues, qui, dans le fond, ne lui serviront à rien dans la suite. *J'espère que personne ne sera tenté de perpétuer cet abus*¹.

¹ C'est nous qui soulignons J. S.

24.

Cependant, en assortissant l'instruction de nos trois écoles à la classe des élèves à laquelle elles sont particulièrement destinées, j'exigerai qu'il se trouve entre elles une gradation suivie, de manière que la première serve d'introduction à la seconde et celle-ci à la troisième. La première, comme école élémentaire, recevra toute la jeunesse sans aucune distinction, et tandis que celle qui désire se vouer à la culture des champs et aux métiers ira paisiblement à son travail, l'autre, qui aspire à des connaissances plus étendues, passera à la seconde école et de là à la troisième, si tant est que ses talents, ses vues et ses ressources l'y appellent¹.

Cette gradation peut et doit être inviolablement observée, et je m'appuie ici sur le développement successif de nos facultés. Notre esprit n'est d'abord susceptible d'autre chose que de saisir les éléments les plus simples des connaissances humaines, et c'est la première école qui les fournira. A l'aide de ces premiers matériaux et de l'exercice, il est entré dans la voie de faire de nouvelles acquisitions. Avec de nouveaux soins, ses facultés se développent davantage. Il est vrai qu'il ne sera pas encore à même de s'élever à de sublimes méditations et d'embrasser l'ensemble d'une science, mais son coup d'œil s'étendra sur de nouveaux objets, la mémoire fortifiée en conservera le souvenir, le jugement les discernera et les combinera avec plus de pénétration et de netteté. Il ne s'agira pour cela que de lui fournir de nouveaux matériaux et de diriger sa marche, et c'est la seconde école qui sera chargée de cette partie. Enfin arrivera l'époque où, sous les auspices d'une méthode, il pourra parcourir avec fruit la carrière des sciences que nous avons assignée à la troisième école.

J'observerai ici tout en passant que l'enseignement d'une grande partie de nos collèges n'est point du tout assorti à cette progression successive des connaissances humaines. Par exemple, après avoir exercé la mémoire et l'imagination de la jeunesse par l'étude des langues, de la poésie et de la mécanique de l'art oratoire, on la lance tout à coup dans la logique et la métaphysique la plus abstraite, sans l'avoir préparée à ce nouveau genre d'études. Il faut avouer que la méthode en est belle ! Elle ne

¹ C'est déjà l'idée de l'« Ecole unique » J. S.

prouve guère en faveur des connaissances psychologiques de ceux qui l'ont tracée.

Je vais à présent crayonner à grands traits le plan particulier des trois écoles, que je propose. Je ne m'arrêterai pas à faire des remarques sur l'accord des détails avec les principes établis jusqu'ici. Je laisserai ce soin à la pénétration du lecteur, comme aussi celui de redresser les défauts qui m'auront échappé dans ce travail.

V

Plan de la première école.

25.

Son but est de donner à toute la jeunesse les éléments des connaissances les plus nécessaires à la vie et à l'état du citoyen de l'Helvétie, de même que de former son cœur à la vertu. Son enseignement doit être particulièrement adapté aux besoins des élèves, qui se voueront à l'agriculture et aux métiers, et préparer en même temps à de nouveaux progrès ceux qui aspireront à une culture plus distinguée. Voici un aperçu des objets sur lesquels elle donnera des leçons :

1. Les éléments de la religion et de la morale d'après les principes les plus simples et les plus lumineux du christianisme et de la droite raison. Ce n'est pas seulement dans la mémoire des élèves, mais surtout dans l'esprit et le cœur qu'il faudra les graver ;

2. L'essentiel de notre état civil, ainsi que des droits et devoirs des citoyens de l'Helvétie. La morale aura tracé les devoirs de l'homme et de l'homme en société. Cette instruction achèvera le tableau, en ajoutant les devoirs du citoyen de l'Helvétie ;

3. Quelques traits d'histoire propres à développer le sens moral et les sentiments religieux dans la jeunesse. On sait qu'elle est singulièrement portée à l'imitation ; il ne faut pas négliger ce penchant, dont on peut tirer le parti le plus avantageux dans l'éducation. Ici je recommanderai l'exemple de Jésus comme le modèle le plus touchant et le plus accompli ;

4. Une teinture d'histoire naturelle par rapport à l'économie rurale et domestique, de même qu'à la conservation de la santé et aux différents préjugés populaires qui entravent la vertu et le bonheur ;

5. L'écriture, la lecture et les premières opérations du chiffre avec leur usage dans les différentes affaires de la vie. Ces objets sont d'autant plus nécessaires, que dans nos nouvelles institutions tout citoyen est appelé à coopérer à l'administration de la chose publique.

Je voudrais encore que dans l'exercice de la lecture et de l'écriture on prît quelque soin de la langue, car il est sûr que le patois de nos campagnes, soit allemandes, soit françaises, fut toujours un grand obstacle à l'instruction. Cependant, je ne crois pas que les règles abstraites de la grammaire puissent entrer dans cette première école.

En général, l'on se rappellera qu'il ne s'agira ici que de donner des éléments simples, clairs et précis, et que la métaphysique, dans tous les genres de littérature, doit être réservée pour l'avenir. Il faut encore que tout l'enseignement soit très étroitement lié avec l'expérience journalière, c'est le seul moyen de le faire bien comprendre et de le graver dans le souvenir.

26.

Quant à l'arrangement de cette école, je pense que pour le bien de la chose, il faudrait partager les élèves en trois cours et voici comment je m'y prendrais :

Premier cours. Dès son entrée dans l'école l'enfant apprendra à lire et à écrire. Ayant prononcé un caractère, ou un mot, il le tracera à l'instant sur le papier, afin d'abrégier la besogne, de la rendre plus intéressante et d'aider à la mémoire. On lui inculquera aussi les tout premiers éléments de la morale et de la religion, et l'on ajoutera quelques traits historiques à sa portée, qu'on lui fera ensuite rendre à sa façon, sans l'assujettir aux mots qu'il aura entendus.

Second cours. Lorsque l'enfant aura fait quelques progrès dans ce premier exercice, on lui mettra le livre élémentaire entre les mains. Le maître en variera les objets pour mieux réveiller l'attention. Il expliquera chaque chose avec netteté, et fera rendre de mémoire ce qui aura été lu, expliqué et compris, sans s'attacher aux expressions du livre, parce que, dès que l'on fait jouer la mémoire d'une manière mécanique, tout est perdu pour l'esprit et le cœur et souvent même pour le souvenir.

Troisième cours. Ici les élèves déjà formés par la lecture apprendront à écrire sous la dictée du maître. Il leur fera aussi

coucher leurs propres idées sur le papier en leur insinuant, selon le besoin, quelques règles d'orthographe. Ces leçons seront entrecoupées par le calcul, et pour donner de l'intérêt et de l'utilité à cet exercice, l'on ne commencera pas par une règle sèche, qui est toujours obscure, mais on proposera un problème, puisé dans la sphère des occupations journalières, et alors, ayant réveillé leur curiosité, on leur montrera la manière de le résoudre par l'une ou plusieurs des quatre règles.

Ces trois cours n'auront point de temps fixé, le progrès seul décidera du passage de l'un à l'autre. Si la dure nécessité appelle les élèves au travail avant qu'ils soient suffisamment formés dans le troisième, ils pourront se rendre auprès du maître dans les saisons et les jours où ils ne seront pas empêchés.

Pour gagner du temps et faire en sorte que les élèves des trois cours soient pris séparément, ce qui à différents égards serait très avantageux, ils seront tenus de faire leurs écritures chez eux, hors le cas où la présence du maître sera nécessaire, d'après ce qui vient d'être dit.

Enfin le maître ne se bornera pas à instruire, il veillera à la discipline des mœurs, il épiera les passions naissantes des enfants et s'étudiera à les ranger sous l'empire de la morale, d'où il résulte qu'il ne saurait être un homme commun, il lui faut de la méthode dans l'instruction, des lumières et la connaissance du cœur humain, ce qui nécessite une école normale où les instituteurs soient eux-mêmes formés aux fonctions importantes qu'ils auront à remplir.

VI

Plan de la seconde école.

27.

Son but est de donner aux élèves un genre et un degré de culture qui soit assorti à l'état de l'homme de plume et du commerçant et soit en même temps un milieu entre les connaissances élémentaires de la première école et les sciences de la troisième. L'enseignement renfermera les objets suivants :

- 1° Les principes de la langue maternelle.
- 2° La langue allemande dans la partie française et italienne de la république, et la langue française dans la partie allemande.

L'on concevra aisément pourquoi je donne la préférence à l'allemand et que je désire en faire notre langue nationale.

3° La géographie et avant tout celle de notre pays, avec des notions historiques relatives aux mœurs, aux lois, aux usages, au commerce.

4° La grande arithmétique avec la manière de tenir les livres de commerce, quelques principes pour ce dernier objet et pour le change.

5° La correspondance et la méthode de dresser un acte, coucher un récit et autres choses pareilles.

6° La logique mise à la portée de cette école et dans le goût de celle que Sailer nous a donnée, où, en enseignant les règles de la pensée, elle relève les préjugés, les travers, les sophismes de nos temps et cultive à la fois et l'esprit et le cœur.

7° Un exposé court et simple, mais raisonné de la morale et de la religion, où les éléments de la première école seront rapprochés en système, sans cependant s'élever à la sublimité de la science, qui est réservée pour un autre temps.

L'homme de plume et le commerçant doivent connaître leur langue d'après les principes, et il leur en faut plus d'une où plusieurs sont en usage. La géographie est nécessaire au commerçant, elle n'est pas inutile à celui qui est placé dans les bureaux du gouvernement. Tous deux ont un besoin pressant d'être au fait de la grande arithmétique et de la correspondance. La logique et l'exposé de la morale et de la religion sont aussi de la plus grande importance pour eux. D'abord, parce que leurs fonctions demandent plus de justesse et de netteté dans la pensée que celles du simple laboureur et artisan, ensuite, parce qu'ils appartiennent à une classe sur laquelle les passions et le libertinage d'esprit et de cœur ont plus de prise. D'ailleurs, toutes ces études prépareront les élèves aux sciences de la troisième école.

28.

Il ne faudra que deux années pour parcourir cette école, et je ne demanderai que deux maîtres, qui, l'un et l'autre, enseigneront la même chose et suivront leurs élèves du commencement à la fin. De cette façon l'enseignement recommencera tous les ans, et tous les ans de nouveaux élèves pourront entrer dans l'école.

Première année. A leur entrée on leur donnera les prin-

cipes de la langue maternelle. Je la supposerai ici allemande, pour plus de clarté dans les détails qui vont suivre. Ces principes ne seront d'abord que les éléments de la langue, la déclinaison, la conjugaison, le régime et autre chose de cette nature. L'on aura assez d'occasions, dans la suite, de perfectionner cette instruction, sans inspirer aux élèves de l'ennui et du dégoût par un amas de règles qui ne finissent pas. Ces principes posés, on passera à la langue française ; je ne voudrais pas que l'on s'arrêtât beaucoup à la prononciation et l'écriture, puisque tous les exercices suivants serviront à perfectionner l'une et l'autre. On en viendra à la déclinaison et conjugaison et, sans tarder, on mettra un livre français entre les mains de l'élève, pour le lui faire interpréter et analyser. C'est le maître qui interprétera et analysera le premier. Ensuite l'élève essayera devant lui, non pas par écrit, l'écriture sera réservée pour la maison, afin d'épargner le temps, mais de bouche et sous la conduite du maître. Après l'analyse des mots, qui ne devra pas durer longtemps, viendra l'analyse de la construction, qui développera insensiblement, comme sans peine, la syntaxe allemande et française.

Le livre dont nous parlions tout à l'heure sera la géographie, comme elle a été dépeinte plus haut. Je pense que ce sujet rendra l'étude de la langue intéressante et fera connaître à l'élève les mots et les tournures les plus usitées dans le commerce de la vie, tout en l'instruisant sur des choses qu'il lui est bon de savoir. Cette étude sera quelquefois interrompue par des leçons de calcul ; on s'occupera des fractions, des opérations par parties aliquotes, de la règle de trois, de cinq, etc.

29.

Seconde année. Ici, l'étude des langues prendra une tournure opposée. L'élève allemand, qui aura déjà des mots et des constructions françaises dans sa mémoire, essayera de traduire l'allemand en français ; le maître l'aura précédé dans ce travail, et les essais se feront sur le même pied que dans la première année. La comparaison des deux langues aura toujours lieu dans l'occasion.

Le livre allemand sur lequel l'on travaillera sera d'abord la logique, ensuite l'exposé raisonné de la morale et de la religion. Après avoir fait droit à la langue, on s'occupera incessamment du fond que le maître cherchera à rendre sensible à l'esprit

et au cœur des élèves par tous les moyens qu'une bonne méthode pourra lui suggérer. Ici, j'observerai en passant que la logique et l'exposé, dont il est question, amèneront par leur contenu les mots et les constructions que la géographie n'aura pas fournis, je veux dire les mots et les expressions qui rendent les idées abstraites, et qu'ainsi l'élève parcourra toute l'étendue des deux langues.

Cette étude sera aussi interrompue par le calcul, dont on continuera les leçons. Les éléments du commerce et la correspondance dans les deux langues auront aussi leur tour, et s'il arrivait que quelques disciples ne fussent pas assez formés, ils pourront recommencer cette année pour se perfectionner davantage.

VII

Plan de la troisième école.

30.

Je viens à la troisième école, qui est consacrée à l'étude des sciences et doit donner aux élèves le dernier degré de culture, quoique dans des genres différents. Tous les écoliers ne seront pas tenus aux mêmes exercices. Il en est qu'ils pourront négliger. Il en est d'autres, auxquels ils devront nécessairement s'assujettir. C'est leur état futur qui en décidera, mais nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous aurons parcouru tous les objets d'instruction qui entrent dans l'ensemble de cette école. Les voici :

a) Les langues savantes et l'histoire.

J'accorde deux années à l'histoire générale et au latin, et c'est bien assez. Le latin est de toutes les langues connues, celle qui donne le moins d'embarras. Sa véritable prononciation est perdue, ses règles sont simples et fixes, son génie est décidé, sa prosodie est établie sur quelques principes. Elle n'a donc rien qui doive retarder les progrès des élèves, toute la difficulté est dans l'appareil gothique de nos collèges. A l'étude du latin, je joins celle de l'histoire générale, afin de cultiver ensemble la mémoire, l'esprit et le cœur. Au reste, rien n'est plus naturel que cette réunion.

Première année. On parcourra rapidement la déclinaison, la

conjugaison et la composition des mots. Suivra alors l'analyse et l'interprétation d'un extrait d'histoire ancienne tirée des auteurs latins. Sulpice Sévère fournira le commencement comme remontant le plus haut et comme étant le plus facile à comprendre.

Seconde année. Ici, l'écolier essayera de rendre en latin un précis d'histoire moderne, où il n'entrera rien qui ne soit utile. Au reste, la méthode pour les deux années sera précisément celle que nous avons indiquée plus haut pour les langues allemande et française.

L'étude du grec sera plus resserrée que celle du latin, puisqu'il ne s'agit que de l'entendre. Peut-être n'y aurait-il pas d'inconvénient d'entrelacer quelquefois des leçons de grec aux leçons de latin.

b) *Les mathématiques.*

Les leçons de mathématiques commenceront là où la seconde école les aura laissées. L'on ne se contentera jamais de la théorie, mais la pratique marchera toujours de pair avec elle, et s'il est besoin de quelques plans et de quelques desseins relatifs à la planimétrie et à l'architecture, on les ajoutera. Par contre, on omettra ici tout ce qui pourra être placé plus à propos dans les leçons de physique et d'art militaire.

c) *La physique.*

Son but est de perfectionner l'agriculture et les arts en fixant l'attention de la jeunesse sur le spectacle intéressant et instructif de la nature.

Voici la marche que je propose :

1° Au lieu de débiter par des notions générales et des hypothèses aussi inutiles que chancelantes, elle donnera un précis d'histoire naturelle, de ce détail elle s'élèvera insensiblement à la contemplation de l'ensemble qui règne sur notre globe et dans l'univers, et ajoutera partout les expériences, les calculs et les réflexions que le sujet amènera. Ce sera là la partie théorique ;

2° Elle se tournera ensuite vers la pratique, en revenant sur les objets dont on peut tirer parti pour l'amélioration de l'économie rurale et domestique, de l'architecture, de la mécanique, etc. Elle donnera en même temps connaissance des découvertes les plus marquantes et les plus utiles en ce genre et amènera l'attention des élèves sur celles qui restent à faire.

Toutes ces leçons peuvent avoir lieu dans le cours d'une année. C'est l'expérience qui, en physique comme ailleurs, a consommé jusqu'ici le plus de temps. J'avouerai cependant qu'une étude de la nature qui entrerait dans tous les détails demanderait des années et même plus d'une vie, mais ce n'est pas dans les écoles que l'on peut traiter les sciences dans leur entier, elles ne sont destinées qu'à mettre les élèves sur la voie de se former eux-mêmes, et non pas à leur donner un fond de science qui ne leur serait que d'une fort mince utilité, en même temps qu'il serait peu digne de l'homme.

d) *La philosophie.*

Son but est l'ennoblissement moral des élèves, comme il a été dit plus haut, et elle se servira de toutes les ressources qu'une raison cultivée peut former pour conduire à la sagesse. Elle embrassera :

1° La logique comme introduction à ce qui doit suivre. Cette logique sera plus relevée que celle de la seconde école, mais cependant, elle n'entrera pas dans les subtilités des temps passés et présents. Ce n'est pas sur cette voie que l'on rencontre la sagesse ;

2° La morale, d'après les principes purs et évidents que le philosophe de Königsberg a tirés de l'oubli. Je désirerais que l'on suivît la marche que Schmid a tracée dans l'ouvrage intitulé : « Grundriss der Moralphilosophie für Vorlesungen » ;

3° La religion comme résultat, complément et appui de la morale.

Cette étude peut être très facilement réduite au cours d'une seule année et ne demande qu'un seul professeur.

e) *La théologie.*

Le christianisme est une institution divine pour l'ennoblissement moral de l'humanité, et la théologie en est l'exposé scientifique. Elle n'est pas remplie si elle ne parle qu'à l'esprit pour le persuader et l'instruire, elle doit encore parler au cœur en faveur de la vertu.

Dans l'instruction, elle doit tracer l'état pitoyable du genre humain à la naissance du christianisme et faire sentir combien il était nécessaire que la Providence s'en mêlât. De là elle passera :

1° A l'exposition des faits qui ont précédé, accompagné et suivi l'établissement du christianisme.

De la doctrine morale et religieuse qu'il a répandue sur la terre.

Des mesures prises par Jésus-Christ pour en conserver le souvenir et l'influence, c'est-à-dire du culte et de ses ministres.

2° A la preuve de la vérité et de la divinité du christianisme, qui résulte particulièrement de l'ensemble et de l'harmonie admirable de toutes ses parties. Elle répondra aussi aux objections que l'on a faites, surtout dans ces derniers temps, et finira par observer combien la foi est consolante, raisonnable et nécessaire à notre vie.

En retranchant toutes les choses superflues que l'on nous a souvent données sous le nom de christianisme, cette étude pourra être réduite au cours d'une année.

f) *La politique.*

Je sens que c'est au-dessus de mes forces de donner un plan d'instruction pour un objet aussi vaste, aussi compliqué et aussi peu assorti à mon état que celui-ci ; cependant j'essaierai d'en dire quelque chose :

1° Politique générale. On y traitera d'abord de l'égalité naturelle des hommes, de la société en général, de son but et de ses avantages, du gouvernement et des trois différents pouvoirs qu'il renferme, des différentes formes qu'il peut avoir, de la loi et du respect qui lui est dû, de la manière de gouverner les hommes, d'après le raisonnement et l'histoire, de la nécessité des mœurs publiques et du culte, ainsi que des rapports de l'autorité civile avec la religion, enfin du droit des gens et des obligations mutuelles entre les sociétés.

2° Politique helvétique. On exposera d'abord la Constitution helvétique, ses bases, son esprit, les attributions et les devoirs des différentes autorités. Le code de nos lois avec les principes sur la législation, la judicature et l'administration.

g) *L'éloquence.*

L'art sublime de persuader et d'émouvoir ne doit point être confondu avec cette puérile rhétorique de nos écoles où l'on apprend à compasser les mots et les phrases, où l'on s'évertue à faire des périodes et des figures, et où l'on force l'élève à parler

en habile orateur avant qu'il ait appris à penser et qu'il ait quelques connaissances du cœur humain qu'il doit émouvoir.

Dans le plan que je propose ici, l'éloquence ne viendra qu'à la suite des études que je viens de décrire, toute autre part elle serait hors de sa place. Voici une esquisse de cette étude intéressante ;

1° Le but de l'éloquence ; les moyens qu'elle a pour persuader et pour émouvoir ; l'emploi de ces moyens ;

2° L'éloquence du barreau et l'éloquence de la chaire ; leurs différences dans les moyens et leur usage.

3° Analyse des modèles dans les langues latine, allemande et française, avec une critique où l'on fera sentir les beautés et les défauts ;

4° Après cela les élèves feront eux-mêmes les essais, et la censure en sera publique, quoique l'ouvrage doive se faire en particulier.

Une année suffira pour les principes de cet art, l'écriture et la lecture ajouteront le reste.

h) *La médecine et la chirurgie.*

Ici je ne manifesterai qu'un désir, c'est celui de voir adopter dans notre école la méthode simplifiée de Brown. Combien de temps, de frais, de santés et de vies n'épargnerait pas cette doctrine, si elle prenait la place de nos volumineux systèmes qui guérissent si peu et tourmentent tant de monde. Cependant, il se peut qu'elle soit quelquefois en faute, ce n'est pas à moi à en juger, mais je dirai qu'il est impossible qu'elle soit entièrement fautive, et si elle ne l'est pas, il faut la corriger et la suivre. Peut-on ramener toutes les maladies à la quantité de l'imitation, ou faut-il encore chercher une seconde cause dans la quantité ? Voilà, autant que j'ai pu m'en apercevoir, le point fondamental qu'il faut décider irrévocablement.

J'oserai encore manifester un autre désir ; c'est que la faculté de médecine ne dédaigne pas de s'occuper des animaux. S'il n'est pas dans l'ordre d'avoir de la pitié pour eux, au moins que notre utilité nous engage à les soigner.

i) *L'art militaire.*

Je n'entreprendrai pas non plus de tracer un plan pour les leçons de cet art. Il me suffira de remarquer, qu'après avoir

exposé les principes de la tactique, de la fortification, etc., on pourra ajouter à cette théorie le récit de quelques campagnes militaires, batailles, sièges, etc., en faisant chaque fois l'explication des principes qui auront été établis.

31.

Il saute aux yeux que tous les élèves ne doivent pas être tenus à faire toutes les études de cette école ; ils consulteront l'état qu'ils veulent embrasser et feront ensuite le choix qui leur sera convenable. Chacun d'eux aura sa partie principale qu'il ne perdra point de vue et à laquelle il donnera tous les soins dont il est capable ; mais comme il n'y ferait que fort peu de progrès, s'il omettait les études préparatoires, qui sont en rapport avec elle, on l'obligera avant tout de les faire. Peut-être ne serait-il pas déplacé que tous commençassent par le latin et l'histoire, que nous avons réunis au même cours. J'exigerai au moins que tous entendent la philosophie, car il est indispensable que les connaissances qui ont rapport à la moralité soient cultivées en juste proportion des autres, sans quoi il arrivera ce que nous voyons malheureusement tous les jours, que les lumières s'acquièrent aux dépens de la vertu. Il faut que tout soit d'accord dans l'homme.

VIII

Emplacement des trois écoles.

32.

Il me reste encore à parler de l'emplacement de nos trois écoles. J'établirai d'abord un principe, dont on conviendra facilement, le voici :

Ces écoles doivent être multipliées et réparties dans la république de manière que les lumières puissent aisément se répandre sur toute l'Helvétie, et cela en proportion du besoin public.

Je placerai donc la première école dans toutes les communes qui seront assez populaires pour fournir un nombre suffisant d'élèves. Cette école est destinée à donner les éléments de toutes les connaissances nécessaires à la vie et à l'état du citoyen de l'Helvétie. Elle serait trop peu fréquentée, s'il fallait aller la chercher au loin. Ce qui est nécessaire partout, doit aussi se trouver partout.

33.

La seconde école sera placée sur quelques points de chaque canton, et de préférence dans les endroits les plus peuplés. Les connaissances que cette école doit répandre, ne sont pas généralement nécessaires, elles sont cependant indispensables à un grand nombre de jeunes gens, et il serait à souhaiter que d'autres se les procurassent, elles leur seraient utiles en leur particulier, et la patrie en ferait aussi son profit. Il ne suffit donc pas d'établir cette école sur un seul point de chaque canton ; il faut en assigner plusieurs, afin que la proximité suggère à la jeunesse le désir de s'y rendre et lui en facilite en même temps les moyens.

34.

1 Enfin, je placerai la troisième école au chef-lieu de chaque canton. J'avais d'abord pensé de ne former qu'une seule académie pour l'Helvétie entière, je comptais épargner bien des frais à l'Etat et l'idée de réunir dans un seul endroit des élèves de toutes les parties de la république, qui aurait là bien représentée l'unité de famille, cette idée m'avait séduit, mais la réflexion en a dissipé le charme, et l'épargne que je me proposais est devenue avarice à mes yeux.

Cette académie unique et générale serait tout à la fois trop et trop peu fréquentée. Elle le serait trop peu, parce que l'éloignement de la plupart des élèves serait un grand obstacle à leur fréquentation. Les parents ont toujours de la répugnance à placer leurs enfants loin de la maison paternelle ; ils ne peuvent pas les surveiller comme s'ils étudiaient dans la proximité. L'entretien et les voyages entraînent de plus grands frais, qui les dégoûtent et les mettent souvent dans l'impossibilité de pousser leurs enfants.

D'un autre côté cette académie serait trop fréquentée, parce que toute l'Helvétie fournirait pourtant un grand nombre d'élèves, quoique peu considérable à proportion de son étendue. Or, je regarde les écoles nombreuses comme peu favorables à la culture de l'esprit et encore moins à la formation du cœur.

L'instruction ne peut être dans ces écoles que fort générale, et il est impossible de l'assortir aux talents et à la trempe de chaque élève. Il est impossible au maître de s'adresser à chacun en particulier, de prendre connaissance des progrès qu'il a faits, des retards qu'il éprouve, des difficultés qui l'embarrassent,

des préjugés qui l'égarent. Il est impossible qu'il descende pour ainsi dire dans son âme, pour y porter la lumière avec tous les ménagements et tous les soins que le bien de la chose exige. Lorsque l'on nous vante l'émulation, qui doit avoir lieu dans les écoles nombreuses par le frottement des talents divers, l'on ne fait pas attention à ce qui est émulation pour les habiles et découragement pour les faibles, et que pour toutes autres choses égales, c'est dans les grandes écoles où l'on apprend le moins, comme l'expérience le prouve suffisamment.

C'est aussi dans ces écoles que règne le plus de dépravation parmi les élèves, un seul suffit pour en pervertir cent, et le mal est d'autant plus grand que l'attention de détail à la discipline des mœurs est impraticable et qu'il ronge de jour en jour plus en avant, comme un chancre destructeur auquel il n'est presque point de remède. Cette seule considération doit nous décider pour les écoles moins nombreuses, quoiqu'il soit vrai que l'émulation perdrait au change, car ce serait un affreux marché que de compromettre la morale pour obtenir la science.

En établissant au chef-lieu de chaque canton l'école qui nous occupe, on y placera un dépôt d'instruction qui entretiendra dans l'arrondissement le goût des lettres en facilitant les moyens de les cultiver. Tout ce qui l'entoure se sentira animé à la recherche de la vérité et du bien par la présence des maîtres et des élèves, ainsi que par les exercices scholastiques. Par contre, si on la concentre sur un seul point, ce qui l'environnera immédiatement pourra s'en ressentir, mais son influence diminuera à mesure de l'éloignement où se trouvera chaque partie de la république. Je me représente ici un flambeau, il jette une vive lumière autour de lui, mais la clarté va en diminuant en proportion de la distance.

35.

Cependant il est deux objets dans cette école que je réserverais à un ou deux cantons, c'est l'art militaire et la médecine. Le nombre des élèves ramassés de toute la république ne sera pas trop considérable pour exclure l'instruction individuelle et le détail des mœurs, et cette mesure favorisera l'émulation en épargnant les frais et en augmentant les moyens de s'instruire.

G. GIRARD, cordelier de Fribourg.

Le projet du Père Girard est suivi d'un

APPEL AUX PÈRES ET AUX MÈRES
et à la nation helvétique
et républicaine

*par le professeur Secretan, de Lausanne*¹.

C'est un manuscrit de 126 pages d'écolier, d'une écriture claire et ferme. Il porte en épigraphe :

« Quand le gouvernail peut être remis successivement à tous ceux qui se trouvent à bord, il est de l'intérêt de tous qu'aucun ne soit admis dans le navire, qu'il ne soit capable de s'acquitter des devoirs d'un bon pilote. »

(Directoire Helvétique.)

L'auteur montre, dans une introduction, la nécessité de l'instruction publique commune et les droits réciproques de l'Etat et des familles. Seule une instruction largement répandue « pourra assurer la tranquillité de notre patrie, réaliser l'égalité des droits et répandre le sentiment des devoirs qui y sont attachés, en effaçant autant qu'il est possible les inégalités qui mettent nécessairement un homme dans la dépendance d'un autre homme, par la trop grande différence des facultés intellectuelles et de leur développement. »

Ce n'est pas que l'instruction publique doive tendre à mettre à cet égard tous les hommes au même niveau : « La nature elle-même s'y oppose en donnant à l'un une organisation plus heureuse et à l'autre des organes moins souples et moins dociles. Mais il faut au moins que la supériorité des uns n'entraîne pas pour les autres une dépendance aveugle et que chacun puisse exercer lui-même ses premiers droits de citoyens, sans être obligé de se soumettre à l'influence et à la volonté d'autrui. »...

¹ Jean-David Secretan (1761-1822), professeur de philosophie à l'Académie de Lausanne, grand-père d'Ed. Secretan, publiciste et colonel.

... « Les constitutions républicaines représentatives ont, plus que d'autres, un besoin pressant de multiplier et de vivifier l'instruction et de favoriser ce moyen général de sûreté et de prospérité. *Elles ont tout à craindre de la négligence de cette ressource. Avec elle il leur est permis de tout espérer.* »

Il faut surtout donner aux instituteurs les moyens de se consacrer sans soucis matériels à leurs études et à leur travail scolaire : « Législateurs ! Vous voulez le bien de l'Helvétie, vous voulez que ces hommes utiles vivent dans leur état sans crainte et puissent s'y livrer tout entiers, avec courage. Mettez-les donc au-dessus du besoin et d'une dépendance fâcheuse ! L'éducation publique et les besoins de la postérité l'attendent de votre sagesse. »

Depuis quelques années on voudrait voir l'école primaire *orienter* ses élèves *vers une profession*. Le professeur Secretan entrevoyait déjà l'utilité d'une telle tendance : « Quand l'instruction publique ne servirait qu'à découvrir plus sûrement les jeunes gens qu'on doit destiner aux diverses vocations de la vie, ce serait toujours un bien inestimable. Nous n'aurions pas un si grand nombre de gens hors de la place que la nature leur a assignée, nous n'entendrions pas tant de personnes se plaindre de ce qu'on a méconnu leurs dispositions premières ¹ !

L'un des moyens les plus efficaces de discerner les vraies aptitudes d'un enfant est de le mettre en présence d'un *travail manuel*. « Les écoles et les collèges devraient laisser quelques heures de la journée au travail des mains. Elles seraient destinées à fréquenter quelque atelier public où les enfants verraient s'exercer les vocations communes, ou à un apprentissage facile sous des maîtres de confiance. Il importe aux jeunes gens de se former le coup d'œil et la main, de savoir comment on travaille les matières, d'apprendre à manier les instruments des métiers. Secretan cite comme exemple les anciennes écoles de Charité de Lausanne (aujourd'hui l'Orphelinat), où l'on a su allier heureusement l'industrie et l'enseignement ² ! ».

« Il est évident qu'il faut chercher à connaître les penchants de l'individu.... En séparant mieux les classes sans se faire une

¹ Page 37.

² Pages 105 à 111.

règle de rigueur de l'âge ; en multipliant les maîtres pour ne point trop charger une classe, on obtiendrait cette facilité si précieuse d'étudier et de connaître la jeunesse et l'étendue de ses facultés ¹ ! » Ne découvre-t-on pas ici la première idée des *classes sélectionnées* ?

Et voici en germe les « *méthodes attrayantes* » qu'on commence à pratiquer aujourd'hui : « Toute méthode qui simplifiera et abrégera en prévenant le dégoût et l'ennui devra toujours obtenir la préférence. Epargnons à la jeunesse les longueurs inutiles et sans consulter trop sa légèreté, sans favoriser sa répugnance pour un travail suivi, offrons-lui une occupation qui fixe son attention sans la forcer et que ses propres succès lui servent d'encouragement ². » — « Attendre et suivre la nature comme l'agriculteur attend la saison favorable pour jeter à propos dans la terre des semences qui germeront en leur temps, c'est là le grand secret de l'éducation. Sans lui vous entravez les facultés naturelles ; au lieu de venir à leur secours quand elles se montrent, vous en repoussez l'exercice en y substituant votre ouvrage ³. »

Le cri du jour est maintenant : « *L'école pour la vie !* ». Secretan le poussait déjà : « Il faut opérer des réformes salutaires dans lesquelles on consultera les besoins de la société pour faire marcher d'un même pas les connaissances nécessaires à l'état social, moral et politique.... Il faut rendre plus utile à l'ensemble de la vie le temps précieux de l'enfance. Il n'est pas naturel qu'elle sorte des écoles... dans la plus profonde ignorance des devoirs et des affaires de la vie civile et des principes généraux sur lesquels repose la société entière ⁴. »

« *Place aux plus aptes !* », s'écrie-t-on aussi : « Que l'élève bien doué puisse s'élever aux études supérieures sans être entravé par l'insuffisance de ses ressources matérielles ou des préjugés de classe. Il faut démocratiser l'enseignement ⁵ ! » —

¹ Page 55. — ² Page 57. — ³ Page 52. — ⁴ Page 59.

⁵ On connaît les revendications des « Compagnons » en France ; de l'« Ecole unique » en Allemagne. — Lire : l'« Ecole unique, rapport présenté au dernier congrès des instituteurs romands à Genève (juillet 1924). Voir aussi l'« Annuaire de 1921. »

Secretan n'aurait pas reculé devant ce mot d'ordre. « Les talents ne sont pas la suite nécessaire des richesses et de l'opulence. Les enfants des maisons aisées ne sont pas toujours favorisés des dons de l'intelligence, malgré les facilités que leur offrent les circonstances. Il arrive plus souvent que les familles d'une fortune médiocre ou dans la pauvreté apportent au monde, en dédommagement, avec une constitution plus saine, une raison plus étendue, des talents plus marqués et un génie supérieur. L'instruction publique vient à leur secours, ils y trouvent les facilités que la fortune leur a refusées, et leurs succès viennent souvent justifier ces institutions et condamner la confiance et la suffisance des jeunes gens plus riches qu'ils laissent le plus souvent en arrière. L'Etat pourrait tirer un grand avantage de ces facilités accordées aux jeunes gens sans fortune en les élevant directement pour la Patrie et en les attachant aux emplois de la société avec connaissance de cause ¹. »

Quant aux *programmes d'études*, nous lisons ces sages remarques : « Les règlements des écoles qui prescrivent la matière et la forme des leçons, le choix des livres et la marche de l'enseignement sont nécessaires à plusieurs égards pour prévenir les écarts des systèmes particuliers et des opinions individuelles ; mais poussés à la rigueur dans l'exécution, ils sont souvent un obstacle aux essais utiles et aux progrès que l'on pourrait attendre des talents et des soins d'un homme habile qui jouirait d'une plus grande liberté.... Il n'est pas à craindre que les instituteurs abusent de cette liberté parce qu'elle exige des efforts et des études particuliers. Un instituteur qui jouit de la confiance publique doit jouir du plaisir et du pouvoir de faire des changements utiles sans dénaturer toutefois le genre de ses fonctions.... Si vous enchaînez les talents et l'intention du maître d'école vous le rendez indifférent à ce qu'il enseigne comme à ses succès.

» Qu'on se garde ici sans doute de donner carrière à tous les instituteurs. Quelques-uns en abuseraient sans doute par singularité, prétention ou caprice. Mais dès qu'un homme a été reconnu capable, laissez-le mettre en œuvre ses talents et ceux de ses élèves et appliquer sa manière. Permettez-lui des essais qu'on peut toujours soumettre à une inspection éclairée. Mon-

¹ Page 47.

trez-lui de la confiance, vous doublerez son courage et vous assurerez ses succès ¹. »

Il y a cent vingt-cinq ans, on ne songeait guère à *instruire les jeunes filles*. A cet égard aussi Secretan devance son temps avec conviction : « C'est un affront sensible fait sans raison à la plus belle et à la meilleure partie de la société que de la croire incapable de s'élever au-dessus des premiers soins qu'exigent nos besoins et de la réduire par une instruction trop bornée aux occupations du ménage qui leur appartiennent, sans doute, mais qui n'excluent point le développement des facultés intellectuelles, du jugement, du goût et de la mémoire. Il serait même utile de fixer leurs pensées errantes pour modérer l'excès et la mobilité de leur imagination ou les écarts d'une trop grande sensibilité....

.... » Serait-ce peut-être par jalousie ou par la crainte d'en être effacés que les hommes ont exclu les filles et les femmes des temples de la science ? Dans tous les cas c'est une injustice.... La crainte du danger d'instruire trop les personnes du sexe n'a pu entrer que dans l'esprit d'hommes impérieux et pleins de mépris pour elles.... La pédanterie et l'affectation ne sont pas si essentiellement liées à l'étude qu'elles ne puissent s'en garantir. Il y a donc de la mauvaise foi à établir en principe que la différence qui se trouve entre les hommes et les femmes dans l'ordre physique, soit aussi grande dans l'ordre intellectuel et moral.

» On est forcé de reconnaître en elles une pénétration rapide, la sagesse des conseils et des vues. Dans les affaires les plus sérieuses on les consulte rarement sans succès ; dans les questions difficiles elles aident souvent à nous en tirer. Elles savent saisir le vrai en exécutant tout ce qui leur est étranger. L'homme succombe et cède avec dépit à l'obstacle qu'il n'a pu vaincre, mais la femme s'y range avec tranquillité et sa persévérance obtient souvent ce que notre impatience nous enlève.

» Cet esprit naturel qui fait le charme de leur société, qui supplée à ce qu'elles ignorent, qui donne un prix nouveau à ce qu'elles ont appris, qui aperçoit et devine ce qui ne se dit

¹ Page 66.

pas, tout en elles prouve qu'elles ont les moyens d'entreprendre nos études et qu'elles sont susceptibles du même genre d'instruction.

» Toutefois... ne dérangeons point les plans de la nature et ne confondons pas ce qu'il faut distinguer. Respectons le contraste heureux qu'elle a mis entre les sexes différents... Tenons compte de la place que les femmes occupent dans la société, de l'empire qu'elles peuvent exercer pour le bien, et des écueils qu'elles ont à redouter. Adaptons leur instruction aux divers genres de vie auxquels elles peuvent être appelées ¹. »

Citons enfin l'opinion de Secretan sur une question qui commence à préoccuper les membres du corps enseignant et des autorités scolaires : Faut-il convoquer des *réunions de parents* ?

« Quand il existerait entre les parents et les instituteurs plus de correspondance ; quand les parents auraient au moins la curiosité d'apprendre ce que font leurs enfants, en suivant un peu la marche de leurs études, en témoignant de l'estime et une confiance entière pour leurs instituteurs, en rendant à ceux-ci les égards que leur état et leurs peines méritent, il est évident qu'il en résulterait un très grand bien pour la jeunesse. Des ouvertures réciproques sur les goûts, le caractère, le tour d'esprit de cet âge intéressant éclaireraient et les uns et les autres, préviendraient ou corrigeraient leurs préventions....

» Je désirerais que pour réunir les biens de l'éducation domestique et les avantages de l'instruction publique ; pour réveiller les sentiments paternels et seconder les instituteurs, on exigeât des parents une correspondance régulière ou des conférences fixées à certaines époques avec les instituteurs, sous les yeux de quelque inspecteur. Les jeunes gens pourraient en être témoins. Quand les parents y manqueraient ils devraient être dénoncés au Conseil d'éducation qui les avertirait paternellement de ce qu'ils doivent à leurs enfants, à la société et à eux-mêmes. »

On le voit par les quelques citations que j'ai empruntées

¹ Pages 74 à 79.

ça et là à une étude très complète et très systématiquement conduite, que le professeur Secretan était un pédagogue de réel mérite, qui ne craignait pas les idées neuves et hardies. Son exposé ne le cède guère à celui du Père Girard¹!

¹ Cet exposé était accompagné d'une brochure imprimée, de 45 pages, intitulée : « Discours sur l'éducation commune, dédiée aux habitants des campagnes, par le citoyen professeur François ». (Lausanne, chez Hignou, 1798.)

L'auteur, probablement le professeur de physique à l'Académie (de 1778 à 1800), y préconise les écoles de demi-temps. Le matin l'instituteur aurait une classe d'élèves ; l'après-midi ces élèves iraient travailler de leurs mains, aux champs ou chez des artisans : charrons, cordonniers, maréchaux, maçons, tisserands. « S'il y avait aussi des faiseurs de paniers, de rateaux ou de quelque autre ouvrage analogue, il faudrait y envoyer les enfants. » — Pendant ce temps, une autre classe viendrait à l'école. Ou bien l'instituteur se transporterait au petit village voisin. Et Secretan de donner comme exemple la paroisse des Croisettes sur Lausanne et d'exposer en détail comment les écoles devraient être organisées dans les nombreux hameaux dispersés sur les pentes du Jorat.

Le doyen Bridel, alors pasteur à Château-d'Ex, adressa aussi le 22 mars 1799 « au citoyen ministre » des arts et des sciences, un mémoire de 16 pages format écolier, très compactes,

QUELQUES IDÉES SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE DES ENFANTS DES CAMPAGNES

« C'est une matière dont je m'occupe depuis de longues années et où l'expérience me guide autant que la théorie, parce que j'ai beaucoup étudié les enfants en les enseignant. Vous n'y trouverez sans doute rien de neuf, mais vous y verrez au moins mon vœu d'être bon à quelque chose... Je vous prie, citoyen ministre, si vous me jugez capable de concourir en quelque chose à vos sages travaux, de disposer de tout ce qui est en mon pouvoir et de me fournir l'occasion d'être utile à une patrie que j'ai aimée en tous les temps et que je servirai toujours, si ce n'est avec succès du moins avec rectitude d'intention et ardeur de zèle. »

Pour le doyen Bridel, la première chose à faire est d'ouvrir une *école normale* : « On n'aura de bons maîtres d'école que lorsqu'il y aura un institut pour les former à un mode normal, uniforme et raisonnable d'enseigner et l'on ne pourra organiser un bon séminaire de régents qu'autant que leurs travaux seront mieux payés et leur état rendu plus honorable... Il est instant de détruire le préjugé absurde, ou plutôt « barbare » qui, en plusieurs lieux avilit ces hommes respectables et de les relever du « ridicule » dont une malveillance enracinée les a couverts aux yeux du peuple. »

En second lieu, il est urgent de pourvoir les écoles de « livres élémentaires ». Ceux-ci seront « débarrassés autant que possible de tout appareil scolastique, métaphysique et scientifique.

Ils seront écrits d'un style clair, simple et populaire. Ils seront faits de choses et non de ce luxe de mots trop à la mode et de ces déclamations inutiles. »

Voici les *manuels* que Bridel juge indispensables :

I. « Un catéchisme religieux, plus clair, plus détaillé en morale, plus influent sur le cœur et d'un usage plus pratique que ceux qui sont reçus dans nos écoles. » Le plan de ce catéchisme est ensuite esquissé.

II. Un cours de logique « dans lequel, laissant de côté les termes techniques, on apprend à l'élève à distinguer un raisonnement vrai d'un raisonnement faux, une preuve d'une probabilité, une cause d'un effet,... dans lequel on lui fasse connaître l'homme, ses facultés intellectuelles, leur étendue, leur usage, leur développement possible et les moyens de les appliquer habituellement aux fins pour lesquelles elles lui ont été données. *N. B.* : C'est peut-être l'ouvrage le plus difficile pour se mettre à la portée du campagnard de 15 à 16 ans ; mais aussi ce sera l'un des plus utiles ; et celui qui se chargera de le faire doit y insérer plus d'exemples que de discussions, plus de détails que de généralités, plus de résultats que de principes abstraits. Il fera bien surtout de préférer la « méthode socratique » à toute autre manière. »

III. Une introduction à la connaissance de l'Helvétie, contenant trois parties : une géographie de la Suisse, — un abrégé de son histoire ancienne et moderne, — un précis de sa constitution actuelle... « La première partie ne doit point être une nomenclature sèche de nos cantons, villes, montagnes, rivières et lacs, mais à chaque lieu elle ajoutera ce qu'il a de remarquable (plantes, animaux, productions indigènes, manufactures, commerce, etc.). »

IV. « Un manuel qui renfermerait les procédés usuels de la vie agricole et pastorale, la description des principales machines, l'exposé des métiers les plus nécessaires et de leurs outils, quelques détails sur l'imprimerie, les fabriques nationales, l'époque des découvertes les plus essentielles et une idée des productions tant étrangères qu'indigènes qui font l'objet de l'industrie et du commerce. »

V. Un abrégé de physique et d'histoire naturelle... Cette dernière « se bornerait à la Suisse et n'embrasserait que les choses utiles aux arts et aux métiers, laissant de côté les choses

de pure curiosité. On devrait y ajouter quelques notions sur la structure du corps humain, sur le soin de la santé et sur l'éducation physique des enfants dans leur premier âge. »

VI. « Un recueil de traits de vertu, de courage, de bienfaisance, tirés autant que possible de notre histoire nationale, auxquels on joindrait quelques idylles, descriptions de scènes champêtres, détails sur les beautés de la nature, anecdotes caractéristiques des grands hommes de notre nation. »

VII. « Un choix de poésies à l'usage des enfants... suivi de quelques romances d'un genre doux et instructif, et quelques chansons nationales dans le goût de celles de Lavater. »

N. B.: « Il est plus utile qu'on ne le croit de bannir de la bouche du peuple, surtout au pays de Vaud, les chansons sottisères, bêtes et insignifiantes qui le corrompent, le démoralisent et l'abaissent manifestement pour leur substituer des chansons décentes, instructives, aimables, qui le rendent à la fois plus gai et plus moral et qui lui inspirent l'amour de la vertu, de la patrie et de la campagne. »

« ... La rédaction de ces livres élémentaires demandera un certain temps, car pour bien faire il ne faut pas se presser, et pour réussir dans cet ouvrage, il faut de plus que ceux qui y travailleront connaissent mieux les campagnards que la plupart des auteurs qui ont écrit pour eux jusqu'à présent, qu'ils ne les jugent pas par les habitants des villes et du fond de leur cabinet, comme on le fait communément. »

Le bon doyen, qui aimait tant les vieilles traditions nationales et ne dédaignait pas de composer des poésies en patois, s'élève vigoureusement contre l'usage d'un dialecte. « Le *patois* est un obstacle à la meilleure éducation des enfants de la campagne. La plupart ne connaissent pas d'autre langage durant leurs douze premières années et il est pressant d'accréditer le français et d'en rendre l'usage général dans les villages : les moyens d'y parvenir ne sont pas aisés, vu le préjugé de nombre de paysans, qui taxent d'« orgueilleux » ceux d'entre eux qui parlent et font parler un langage plus épuré à leurs enfants ; mais on abolira peu à peu ce jargon grossier... en en défendant l'usage dans les écoles, en donnant des récompenses aux écoliers qui sauront le mieux leur langue, en multipliant les bons ouvrages

d'instruction chez les campagnards. L'arme du « ridicule » pourrait aussi s'employer avec succès. »

1 Comme moyen d'*émulation*, Bridel recommande de :

1^o Récompenser publiquement les meilleurs élèves en leur donnant des livres utiles ;

2^o Instituer quelques fêtes pour les enfants et quelques jeux publics ;

3^o Faire marcher les enfants dans les fêtes publiques avec les instituteurs en tête ;

4^o Etablir un chœur d'enfants qui chante dans ces occasions des hymnes religieux et patriotiques.

En un mot distinguer et honorer l'enfant studieux... « Je crois que pour l'éducation républicaine il faut plus de récompenses que de punitions, parce que la récompense accordée à l'enfant qui la mérite tient lieu de punition pour l'enfant qui ne la mérite pas. »

2 Disant quelques mots de l'*éducation des filles* qu'il juge « fort négligée dans les campagnes », Bridel demande un enseignement préparant de bonnes mères de famille : raccommodage, couture, notions d'ordre et de propreté, tout ce qu'il faut pour bien conduire un ménage. « Il serait de plus très convenable qu'à chaque école fût joint un jardin potager. »

Bridel ne voit pas de bon œil les *inspecteurs scolaires* de district nommés par la République helvétique. Ces inspecteurs sont trop éloignés pour provoquer leur intervention chaque fois qu'elle est nécessaire. « D'ailleurs les détails d'éducation tiennent trop aux localités pour que des citoyens d'une autre paroisse puissent aussi bien les soigner que ceux du lieu même, qui d'ailleurs y ont un intérêt plus prochain. Et personne, j'ose le dire, n'est plus à même que les pasteurs d'avoir cette surveillance suivie qu'exigent les écoles. Ce fut de tout temps l'un de leurs premiers devoirs et plus que jamais, à présent, tout les convie à les remplir. J'ai par exemple 320 enfants et au delà dans les six écoles de ma paroisse : je les connais presque tous de nom et de visage, j'ai étudié leur caractère, je vois d'un mois à l'autre leurs progrès... je surveille de très près les régents dont j'observe la manière et la méthode ; n'est-il pas plus naturel

que je sois inspecteur dans ma paroisse qu'un citoyen d'une autre commune qui peut retarder quelquefois mon activité par la subordination à laquelle je suis tenu envers lui. Je dois ajouter que tout pasteur qui remplit ses devoirs est investi de la confiance de sa paroisse et que les pères et les mères accoutumés à voir en lui le premier ami de leurs enfants ne voient pas avec plaisir qu'une partie de son ouvrage soit commise à un homme qui peut-être ne connaît ni les pères ni les enfants, parce qu'ils n'habitent pas au milieu d'eux.

» Je ne dis point cela comme plainte ou réclamation contre l'ordre établi, j'expose seulement mes idées comme cela est permis à quiconque s'intéresse au bonheur de la société. »

Il y aurait lieu cependant d'instituer des commissions locales chargées de veiller à la bonne marche des écoles.

Parmi « les points d'éducation jusqu'à présent trop négligés », Bridel mentionne entre autres l'amour de la patrie : « Qu'on imprime de bonne heure à l'enfant le sentiment de l'honneur national ! » Il insiste surtout sur la *tolérance* : « Que les Réformés apprennent à regarder les Catholiques et les Catholiques à regarder les Réformés comme des frères dont l'opinion diffère de la leur sur certains points, mais qui pour cette diversité ne doivent être ni haïs, ni méprisés... Qu'il soit donc sévèrement défendu au régent d'aucun des deux cultes d'animer leurs écoliers contre les sectateurs de l'autre culte ! Que les pasteurs enseignent « positivement » ce qu'ils pensent être la vérité en matière de foi, sans perdre leur temps à aigrir les esprits par des controverses inutiles et souverainement « indécentes » dans le temple d'un Dieu de paix. Qu'on ne cesse de répéter « dans les chaires et dans les écoles que l'essentiel est « de pratiquer l'Évangile » et que le Juge suprême, qui pardonne à l'erreur et qui punit le vice, demandera compte non de ce qu'on a « cru » de bonne foi, mais de ce qu'on a « fait ».

Bridel, un peu brusquement, termine son exposé par cette citation de Juvenal (Sat. XIV) :

Gratum est quod patriae civem populoque dedisti,
Si facis ut patriae sit idoneus, utilis agris,
Utilis et bellorum et pacis rebus agendis.

Quoiqu'il eût « consacré toute une vie à l'étude et à l'enseignement de la littérature et des sciences », le professeur **Chappuis à Vevey** « ne se serait pas senti autorisé » à exposer ses vues à **Stapfer** « si l'initiative faite le 10 de Juin ne lui en faisait un devoir ». Son exposé de 12 pages, format chancellerie, d'une écriture très fine et très serrée, porte le titre de

PROJET D'ÉDUCATION NATIONALE HELVÉTIQUE

On s'aperçoit d'emblée que ce projet est dû à un professeur de collège. Il ne se préoccupe guère que des études que nous appelons aujourd'hui « secondaires ».

Il voudrait qu'il y ait une « école nationale dans tous les chefs-lieux des cantons et des districts, afin qu'elles soient accessibles à tous. Pour le même motif il faudra que les leçons soient tellement distribuées que les gens de la campagne aient le temps d'y arriver et de retourner chez eux. Car il ne s'agit pas ici de privilégier les riches, et de refuser l'éducation nationale à ceux qui ne pourraient pas se mettre en pension dans les villes. Depuis octobre jusqu'à la fin de mars, les exercices ne commenceront donc qu'à neuf heures et finiront à trois. Pendant les autres mois, ils commenceront une heure plus tôt et finiront une heure plus tard. Ils seront distribués comme suit : dans les mois des moindres jours, les exercices de mathématiques et de physique se feront alternativement de 9 à 10 ; ceux des langues, de 10 à 12 h. et de 1 ½ h. à 2 ½ h. ; ensuite l'histoire jusqu'à 3 h. Dans les autres mois, les exercices commenceront une heure plus tôt le matin afin que ceux des mathématiques et de la physique aient lieu tous les jours ; et on donnera une demi-heure de plus à chacun des exercices de l'après-midi. » On remarquera combien est réduite la place faite aux sciences exactes. On ne voit pas non plus la part faite à l'éducation physique. L'explication de cette dernière lacune est vite donnée : « Quant aux exercices du corps, la mollesse des villes s'oppose à ceux qu'il faudrait établir ; et ceux que font les habitants de la campagne suffisent à l'entretien des forces et de la santé. »

« A plus forte raison, ajoute Chappuis, les exercices encore

moins conséquents de ce qui n'est que talents agréables ne chargeront-ils pas l'institution de maîtres et de dépenses étrangères à son objet. On y tiendra cependant le *crayon*, mais ce ne sera que pour dessiner les figures de la géométrie et des mécaniques. »

Toutes les branches du programme devront s'enseigner d'une façon « concomitante », d'après l'âge et le développement des enfants : « Toutes les difficultés actuelles viennent du désordre de l'enseignement qui ne s'assortit pas aux progrès de l'âge, dédaigne le facile et l'usuel qui se présentent d'abord pour se livrer à la curiosité de ce qui est plus caché et détourne continuellement les regards d'un objet à un autre.. La succession des diverses disciplines les étouffe les unes par les autres ; efface en géométrie l'élégance du rhéteur ; échange la nette solidité du géomètre pour les subtilités métaphysiques que l'étude de la nature néglige ensuite pour être oubliée à son tour ». Après avoir diagnostiqué le mal, le professeur Chappuis offre le remède. Il établit « une chaîne des doctrines ».

On partira de ce que l'enfant sait déjà : « Il parle : on lui fera faire quelques remarques communes sur ce qu'il dit. — Il regarde sans méthode et sans but une carte de géographie : on conduira ses regards. — Il barbouille du papier de traits sans motifs : on lui donnera une règle ou un compas, pour qu'ils soient plus droits ou mieux circulaires. — Il s'amuse des curiosités de la nature : on l'amusera encore d'un papillon, d'une fleur, d'un caillou coloré. Ainsi se formeront les premiers anneaux des quatre chaînes concomitantes des doctrines, qui ne seront plus interrompues tout le reste des études pendant lesquelles on ne fera que joindre continuellement un chaînon à un autre, jusqu'à ce que la chaîne ait l'étendue qu'on a fixée. Je le répète : ces chaînes de doctrines et d'exercices sont concomitantes ; l'une ne sera pas faite sans l'autre : plusieurs maîtres les feront travailler à la fois. »

Et voilà notre professeur qui détaille d'une façon complète ce que sera 1^o *la chaîne des langues*, 2^o *la chaîne de la physique*, 3^o *la chaîne des mathématiques*, 4^o *la chaîne de l'histoire et de la morale*.

Nous ne pouvons le suivre dans cette longue énumération, agrémentée cependant çà et là de remarques intéressantes. Nous ne reproduirons pas non plus ses considérations piquantes sur la discipline (« les récompenses me déplaisent autant que

les punitions »), mais nous citerons encore sa conclusion, qui est bien de l'époque :

« Citoyen ministre, on vous aura peut-être envoyé de meilleurs projets et beaucoup mieux exposés ; mais ils n'auront été ni médités, ni écrits avec un patriotisme plus ardent et un désir plus vif du bonheur et de la gloire de l'Etat.

* * *

L. Dumaine, ministre du Culte et instituteur de Belles-lettres à Morges a aussi élaboré un

PROJET D'ÉDUCATION NATIONALE POUR LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE

Il ne remplit que sept pages format écolier, mais il est superbement calligraphié et d'une concision bien rare à cette époque.

Dumaine prévoit trois sortes d'écoles :

- 1° Les Ecoles primaires ou de Commune.
- 2° Les Ecoles de district.
- 3° Les Instituts Nationaux.

Il ne dit rien de particulièrement original sur les écoles primaires. Mais voyez comment ce brave ministre conçoit les écoles de district :

« 1° Il y aura une école dans chaque chef-lieu de district où tous les enfants mâles du district seront tenus de séjourner trois ans depuis leur sortie de l'école primaire, sous peine d'être privés jusqu'à l'âge de quarante ans du droit de citoyens actifs et d'être inadmissibles pour leur vie aux emplois Publics ¹.

2° Le régime de cette école sera militaire.

3° L'école sera divisée en quatre compagnies qui seront toujours supposées de 50 jeunes gens chacune.

4° Chaque compagnie formera deux divisions.

5° Il y aura quatre instituteurs en chef avec titre de capitaines, qui seront chacun à la tête d'une compagnie.

6° Il y aura quatre instituteurs en second, avec titre de lieutenants, qui instruiront et commanderont chacun une division.

Pour l'exercice militaire, le capitaine pourra se faire remplacer constamment par le lieutenant.

¹ C'est nous qui soulignons. J. S.

7. Toutes les écoles de district de l'Helvétie porteront le *même uniforme* qui pourrait être habit vert, long pour l'hiver, doublures et revers rouges, boutons, veste et culottes jaunes.

Pour l'été on donnerait aux élèves une veste courte et un pantalon.

8. Tous les élèves de district seront logés, nourris et entretenus aux frais de la Nation.

9. Ils recevront les mêmes rations de vivres que les troupes de ligne, mais seulement la moitié de la solde en argent.

10. Aucun élève ne pourra recevoir de l'argent de ses parents sous peine de confiscation et de réclusion.

11. Il sera permis à ceux qui sauront gagner quelque chose dans leurs heures libres de disposer du fruit de leur travail pourvu qu'ils en communiquent la source et le montant à leurs chefs. Aucun d'eux ne pourra travailler avec l'uniforme de l'école.

12. Il n'y aura aucune distinction parmi les élèves que celle des talents et des grades militaires.

13. Outre les instituteurs, il y aura deux sergents-majors par école de district, qui seront choisis parmi les vétérans des troupes de ligne et dont les fonctions seront d'instruire les élèves au maniement des armes.

14. Il y aura chaque année trois mois de vacances dans la belle saison.

15. Les jeunes gens qui seront en vacances ne tireront aucune paye et ne pourront emporter chez eux que le petit uniforme.

16. Les objets d'instruction générale seront :

L'écriture perfectionnée et le dessin.

Les langues et belles-lettres latines et grecques pour ceux qui le désireront.

La géographie, l'histoire, la morale et le droit politique.

Les éléments de la physique, des mathématiques et de l'histoire naturelle dans ce qu'elles ont de rapport avec l'agriculture et les arts.

Il y aurait un jardin de botanique.

Il serait à désirer que chaque école eût un terrain assez vaste pour un cours pratique d'agriculture ¹.

¹ Ainsi Dumaine ne fait aucune place aux langues modernes.

« En un mot, on réunirait tous les objets d'enseignement utiles aux laboureurs, au négociant, au soldat et à l'homme public, de manière qu'après avoir subi des examens satisfaisants, chaque élève, au bout de trois ans, pût rentrer chez lui plus propre à embrasser l'état qui lui conviendrait le mieux. Ceux qui voudraient continuer leurs études pourraient entrer dans les Universités ou dans les instituts nationaux.

Enfin un autre avantage que la société [retirerait de ces établissements, c'est que les préjugés de famille disparaîtraient, que les citoyens apprendraient à se connaître dès leur enfance et que l'on trouverait plus de choix, plus de lumières dans les élections pour les emplois publics.

Je ne prétends pas que l'on fît dans ces écoles des savants, mais que l'on donnât aux jeunes citoyens, l'éducation qui forme le cœur, le jugement et l'esprit qui apprend à mépriser le luxe et à ne tenir compte que de l'homme utile et laborieux.

L'on me dira peut-être que ce plan est une chimère, puisqu'il faudrait entretenir en Suisse 50 000 jeunes gens de 12 à 15 ans. Mais cet entretien n'est-il pas possible par le calcul suivant ?

1. Les pères de familles riches payeraient à raison de dix-huit louis par an et par enfant.

Une autre classe payerait quinze louis, une autre douze, une autre huit, six, quatre, ou deux louis.

2. Les Communes payeraient pour leurs pauvres à raison de deux louis pour chaque garçon.

3. Ceux qui voudraient rester au delà de trois ans payeraient vingt louis par an.

4. *On mettrait un impôt sur les célibataires de trente à soixante ans.*

5. *On en mettrait un sur les gens mariés qui depuis cinq ans n'auraient point d'enfants.*

6. Des commissaires du gouvernement feraient chaque année la revue des écoles.

7. Le mois de Mai serait destiné à cela et le 1er juin on célébrerait *la fête de l'Adolescence*, on distribuerait des prix à ceux qui se seraient distingués, etc.

8. Tous les deux ans, il y aurait une revue générale au chef-lieu du Canton, de tous les élèves des écoles de district.

L'on pourrait aussi introduire dans chaque chef-lieu de dis-

trict un *atelier* où les jeunes gens de l'école travailleraient pour une paye déterminée dont ils disposeraient à leur gré. »

Quant aux *Universités*, Dumaine en prévoit deux : « une à Basle, l'autre à Lausanne ».

« Il y aura de plus quatre *instituts nationaux*, ci-devant connus sous le nom d'Académies :

Un à Zurich, un à Lausanne.

Un à Berne, un à Lugano.

Par ce moyen on pourrait étudier dans son propre pays en français, en allemand et en italien, car on bannirait les cours faits en latin. »

« Si les idées générales de ce plan trouvent quelque appui, j'offre de les développer et de mettre dans tout son jour la possibilité d'exécution, car le bien public et surtout la prospérité et l'honneur de ma patrie seront toujours le sujet de mes rêveries et l'objet de mes vœux et de mes travaux. »

Salut et respect,

L. DUMAINE.

Morges le 20 juillet 1798.

* * *

On ne pourrait guère être plus centralisateur que Dumaine ; voici en revanche un écrit anonyme de vingt-deux pages format écolier qui voudrait ménager davantage le caractère, les besoins, les lumières de chaque canton.

« On ne pourra pas organiser tout d'un coup l'instruction de la jeunesse dans tous les cantons de la même manière. On doit tendre à ce but mais sans se flatter de l'atteindre en peu de temps... Si, dans le moment actuel on voulait rendre l'éducation uniforme dans toute l'Helvétie, on retarderait par là même les progrès dans les cantons où les développements peuvent être les plus faciles. » Il faut donc dans chaque canton « un bureau d'éducation qui dirige les détails... » — « Ce bureau cantonal devrait être aidé par des agents immédiats : les écoles ne peuvent conserver leur utilité et se perfectionner qu'autant qu'elles seront surveillées avec soin par des hommes éclairés et capables. » Ici l'auteur inconnu n'est pas d'accord avec le doyen

Bridel : « Sans doute les pasteurs sont plus propres qu'aucun autre à être chacun dans sa paroisse les surveillants immédiats de l'instruction publique. Mais comme dans plusieurs occasions ils peuvent éprouver des résistances ou des embarras, il serait utile qu'ils eussent à leur portée des personnes auprès desquelles ils trouveraient les secours et l'appui nécessaires, qui pussent conférer avec les pasteurs, les communes, les maîtres d'école, faire écouter les voix de la raison et du bien public et qui, exerçant leurs fonctions dans une étendue plus considérable que celle d'une paroisse, jouissent par là même d'une considération qui donne du poids à leur avis. »

* * *

Enfin, la note comique ne devait pas manquer dans cette vaste enquête pédagogique. Un maître d'école, **P. de Riaz**, y est aussi allé de son **plan d'éducation**. Il ne compte heureusement que six pages. Voyez comment il débute : « Que doit-on connaître ? L'Existence : Et qu'est-ce ? Le Tout-Puissant. Que lui devons-nous ? Tout. La soumission. Que nous doit-il ? Sa volonté. »

« Quatre éléments dans la nature : *La Terre* au centre. *L'Eau* enveloppant la Terre. *L'Air* enveloppant la Terre et l'eau. *Le feu*, symbole de la divinité qui purifie tout. »

Après un préambule aussi solennel, on s'attend à des formidables propositions de réforme scolaire. Mais la montagne accouche d'une souris : Après toutes sortes de considérations baroques sur les astres, le règne animal et la nature humaine, P. de Riaz en vient à proposer... une réforme de l'alphabet ; les cinq consonnes ne suffisent pas, pour lire il en faut huit dans toutes les langues... « Quelle heureuse révolution ce nouvel alphabet va produire ! On écrira comme on parlera dans chaque langue, on aura un orthographe universel. Il ne sera plus sujet à variations, il sera stable à jamais. Tous les enfants l'apprendront en six mois, tandis que celui que l'on se sert maintenant, en vingt ans et pour mieux dire en toute leur vie.... »

» Si aujourd'hui que la lumière doit luire, on la laisse éteindre, elle pourrait l'être pour toujours : J'offre mes services pour cette partie. Que chaque canton de l'Helvétie m'envoie un sujet de dix à quinze ans, pour apprendre cette nouvelle écri-

ture. De trois ou six mois leur étude sera complète... Si les gouvernements se reforment à cause des vices qui s'y étaient introduits, comment, à plus forte raison, ne doit-on pas s'empres- ser de reformer cette écriture qui a toujours été vicieuse... Car comme il faut que tout le monde dîne, il est juste que cha- cun ait à dîner, si ce n'est des choux, tout au moins des raves : Je salue qui m'entend, la réforme de l'amélioration de l'écrit- ure est ma partie. Je m'offre à l'épreuve et suis, de tous les citoyens, le plus dévoué au bien de la Patrie. »

P. DE RIAZ. »

* * *

Outre les huit projets que nous avons analysés, Stapfer en reçut neuf de la Suisse allemande. Sauf celui d'un ami person- nel du ministre, *Gottlieb-Samuel Lauterburg*, pasteur à la Lenk, qui est très remarquable et qui ne compte pas moins de 96 pages, ces mémoires sont en général moins étendus que ceux de provenance vaudoise. Ils n'en contiennent pas moins des idées intéressantes qu'il vaudrait la peine de relever. Mais notre article s'est déjà trop allongé.

Au moment d'y mettre le point final, une question s'impose à nous : Trouverait-on aujourd'hui autant d'éducateurs qui, par pur dévouement à la chose publique, prendraient l'initia- tive d'exposer avec un tel soin leurs idées ou leurs vœux ?

J. SAVARY.

